

ÉCOLE DU LOUVRE

Camille GRAINDORGE

Un musée dérangement ?

Le musée de la Marine du Louvre et la place de ses
collections ethnographiques, de 1870 à 1923

Mémoire d'étude

(1^{re} année de 2^e cycle)

Discipline : Muséologie

Groupe de recherche : Histoire du musée du Louvre

présenté sous la direction
de M^{me} Françoise MARDRUS

Membre du jury : M. Pascal RIVIALE/ Mme Marion

BERTIN

Juin 2020

Le contenu de ce mémoire est publié sous la licence *Creative Commons*

CC BY NC ND



Un musée dérangentant ?
Le musée de la Marine du Louvre et la place de ses collections ethnographiques,
de 1870 à 1923

Sommaire

Remerciements	4
Avant-propos	5
Introduction	7
Partie 1 : Un musée et des collections au service de la Marine	9
A. Un musée à la gloire de la Marine	9
1. La Marine, un musée pour une gloire perdue	9
2. Prémises, naissance et évolution du musée de la Marine	12
B. Des objets ethnographiques au sein d'un musée de la Marine	16
De 1827 à 1850 : étude de l'homme ou vitrine à la gloire de la Marine ?	16
Après 1850 : expansion européenne et reconnaissance scientifique, une nouvelle volonté pour la Marine, de nouvelles missions pour les collections ethnographiques	19
C. Le musée de la Marine, une spécificité dans les politiques culturelles	25
La IIIe République et l'art comme service public	25
Entre le militaire et l'artistique : un musée double	28
Partie 2 : Un musée au sein du Louvre	30
A. Musée de civilisation, musée d'art ; de la fonction du Louvre	30
1. Une place au Louvre sans cesse remise en question	30
2. Musée de science, musée d'art : la duplicité du Louvre	33
3. Coloniser par le musée : fonction et symbolique du musée ethnographique sous la IIIe République	36
B. Les collections extra-européennes au sein du Louvre : un traitement inégal	40
1. Les musées archéologiques	40
2. Une hiérarchie des arts	43
C. Le musée chassé : déménagements envisagés et réels des collections ethnographiques du musée de la Marine	47
A Saint-Germain-en-Laye, les collections ethnographiques rejoignent l'archéologie nationale	47
A La Rochelle, les collections ethnographiques associées aux sciences naturelles	50
Conclusion	54
Bibliographie	

Remerciements

Mes remerciements vont, en premier lieu, à ma directrice, madame Françoise Mardrus. Son soutien permanent et le temps précieux qu'elle m'a consacré tout au long de l'année pour répondre à mes nombreux doutes et remises en question m'ont permis d'aller au bout de ce mémoire bien plus sereinement que je ne l'aurais cru. Sa présence pendant le confinement m'a été extrêmement précieuse.

Je tiens ensuite à remercier mes personnes ressources, monsieur Pascal Riviale et madame Marion Bertin. Tous les deux m'ont permis, par leurs relectures, leurs pertinentes remarques et conseils de lecture, de mener à bien ce mémoire et d'enrichir considérablement mes connaissances.

Je souhaite également remercier mesdames Elise Patole-Edumba et Lucille Bourroux, qui m'ont donnée accès aux archives du muséum de La Rochelle. Ces archives n'ont été, à ma connaissance, dépouillées que pour cette étude et je les remercie de m'avoir permis cet accès inédit. Je remercie également madame Corinne Jouys-Barbelin qui m'a donnée accès aux archives du musée Archéologique de Saint-Germain-en-Laye, et madame Christine Lorre pour ses avisés conseils bibliographiques.

Je remercie aussi mes professeurs de spécialité de premier cycle de l'École du Louvre, messieurs Philippe Peltier, Ludovic Coupaye et madame Magali Melandri. Ce mémoire n'aurait pas été le même sans ces années passées auprès d'eux.

Un grand merci également à mes camarades du groupe de recherche Histoire du musée du Louvre, pour ces réunions de travail placées sous le signe de la bienveillance et de l'entraide.

Enfin, je remercie mes amis et relecteurs, Alice Bernadac, Clémentine Débrosse, Domitille du Fay de Choisinet, Pierre-Adrien Marciset et Thibault Graindorge, pour leurs suggestions et conseils.

Avant-propos

Un an avant d'entrer en première année de deuxième cycle à l'École du Louvre, j'assistais à une fascinante exposition au musée du Quai Branly-Jacques Chirac : le Magasin des petits explorateurs. Sous la houlette de l'ethnologue Roger Boulay, quelques centaines d'objets semblant venir du grenier de nos aïeux racontaient une histoire officieuse du lien à l'autre. En racontant plus d'un siècle de colonisation du point de vue de l'enfance et à l'aide des arts populaires français, l'exposition parlait surtout du rapport à l'autre et de la construction de soi face à l'altérité. Parler des colonies par leur perception en France, établir une histoire de ces liens noués entre nous et les autres, ou du moins ce que nous croyons voir comme tel : ce sont ces éléments qui m'ont poussée à réaliser, quelques temps plus tard, ce mémoire. J'ai souhaité, en réalisant cette étude des liens entre l'ethnographie et le Louvre, comprendre comment se construisait la notion de l'altérité, tant au sein d'une prestigieuse institution qu'au sein de la société française de la fin du XIXe siècle.

Cette étude garde cependant un goût d'inachevé. L'année scolaire qui s'achève bientôt fut placée sous le signe de l'inattendu, et c'est un euphémisme. Les grèves des mois de décembre et janvier m'ont malheureusement empêchée d'accéder au site des archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine en temps voulu. Loin de s'améliorer par la suite, la situation a empiré avec la crise sanitaire et le confinement qui s'en est suivi à partir de mi-mars, achevant de rendre cette année extrêmement complexe au niveau des recherches en bibliothèque et en archives. De cet fait, ce mémoire comporte certainement, malheureusement, quelques approximations bibliographiques : certains numéros de pages peuvent être manquants ou erronés. Des références importantes mais inaccessibles en ligne sont également absente de cette étude, notamment le fameux article de Jean Jamin, "Faut-il brûler les musées ethnographiques ?" . La thèse de Gaëlle Rio sur le musée de la Marine manque également à ce mémoire. Je n'ai malheureusement pas pu y

avoir accès. Certaines archives que ma personne ressource, Pascal Riviale, m'a indiquée n'ont également pas pu être dépouillées.

En ce qui concerne les appellations utilisées dans ce mémoire, je tiens à attirer l'attention du lecteur sur un point particulier. Le musée de la Marine est exclusivement nommé ainsi dans ce mémoire. Néanmoins, il convient de rappeler que ce musée a connu d'autres noms et que certains textes plus précoces le nomment différemment. Le lecteur retrouvera ailleurs ce musée sous le nom de salle de marine, dépôt, conservatoire, musée Naval, ou encore musée Dauphin.

Introduction

*Pourquoi une oeuvre d'art fleurit-elle, entre-t-elle en sommeil, et subit-elle une inopinée reviviscence ? Pourquoi d'humbles cailloux se muent-ils en émeraudes, des carolus d'or en feuilles sèches ? Pourquoi ces magies, ces prestiges, ces virtualités ?
Le sais-je ? Le sais-tu ?*

Charles Vignier in Félix Fénéon, *Iront-ils tous au Louvre ? Enquête sur des arts lointains*, 1920

Les objets d'art extra-européens iront-ils au Louvre ? Il est maintenant facile de répondre à cette question fameuse, posée en 1920 par le collectionneur Félix Fénéon. Elle est en effet réglée avec élégance par son confrère Jacques Kerchache, à l'origine du Pavillon des Sessions. Oui, les arts d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques entrent au Louvre, près de quatre-vingt années après ces réflexions. Néanmoins, cette célèbre interrogation révèle un oubli crucial dans l'histoire des collections extra-européennes au Louvre. Alors que le Paris de l'avant-garde artistique est préoccupé, durant ses années folles, par sa "découverte" des arts dits primitifs, il en oublierait presque que ces objets ne pourront en réalité jamais faire leur entrée au Louvre... Car comment pourraient-ils y entrer alors qu'ils n'y effectueraient qu'un retour ?

Nombreux sont aujourd'hui les visiteurs du Louvre à ignorer jusqu'à la présence d'un département d'arts extra-européens au sein du musée. Ils sont sans doute plus nombreux encore à méconnaître tout un pan de son histoire ! L'image actuelle du Louvre, l'un des plus prestigieux musée d'art au monde, nous fait oublier que s'y trouvait, bien loin des Beaux-Arts, un musée de la Marine, et, en son sein, des collections ethnographiques.

Plus que l'étude de ces objets pour eux-mêmes, un travail déjà brillamment réalisé par différents chercheurs, il est question dans ce mémoire de la place de ces collections au sein du Louvre. Comprendre la façon dont un musée se construit nous

semble une clef fondamentale pour comprendre la pensée de la société à l'origine de ce musée. Par cette étude, c'est avant tout la question du lien de la France à l'altérité dont il est question. La période sur laquelle nous avons choisi de resserrer notre étude, de 1870 à 1923, n'a pas été choisie au hasard. Période charnière de l'histoire de France, à la sortie d'une guerre traumatisante, à l'aube d'une république nouvelle dont les valeurs façonnent encore notre monde, la IIIe République nous intéresse à plus d'un titre. Elle marque un tournant dans les rapports entre politique et patrimoine, érigeant l'éducation en priorité nationale et valorisant, à ce titre, les musées. La fin du XIXe siècle est également, pour la France comme pour ses voisins européens, le temps de l'expansion coloniale. Accompagnant et justifiant la colonisation, deux jeunes sciences se développent : l'ethnologie et l'ethnographie. Quant au musée de la Marine, en tant que l'un des premiers musées français à accueillir des objets d'Afrique, d'Asie et d'Océanie, mais également en tant que musée au sein du Louvre, il offre un excellent exemple de ce qui est l'oeuvre dans les relations entre la France et les civilisations extra-européennes.

Nous diviserons ce mémoire en deux temps. La première partie sera davantage centrée sur le musée de la Marine en lui-même. Nous tâcherons de comprendre comment et pourquoi ce musée est créé et comment il en vient à présenter des objets extra-européens. Nous suivrons son évolution et étudierons ses spécificités. Notre seconde partie sera consacrée aux liens entre ce musée et les autres départements du Louvre. Nous verrons se dessiner, à travers ces relations, un portrait du Louvre tel qu'il se (re)définit lui-même à la fin du XIXe siècle. Nous achèverons cette étude au début des années 1920, avec la dispersion des collections ethnographiques dans différents établissements

Partie 1 : Un musée et des collections au service de la Marine

A. Un musée à la gloire de la Marine

1. La Marine, un musée pour une gloire perdue

Appréhender le musée de la Marine et ses collections ethnographiques sans approcher au préalable l'histoire de la Marine française nous serait difficile : comprendre le musée et ses collections n'est pas qu'affaire de muséologie. Il nous appartient également de dresser un bref historique de la Marine française afin de mieux approcher son musée, organe si particulier dans le palatial paysage du Louvre. Ainsi, répondre à notre première interrogation, "pourquoi un musée de la Marine", nous invite naturellement à aborder l'histoire militaire. L'ordonnance royale qui crée en 1827¹ le futur musée de la Marine, alors nommé "musée Dauphin", est une décision éminemment politique, en lien avec les événements récents ayant affectés la Marine. La création de ce musée sous le régime politique de la Restauration devait ainsi participer à rétablir l'honneur d'un corps de l'armée française particulièrement malmené lors des précédents épisodes martiaux du pays.

Cette Marine, fragilisée par les défaites qu'elle accumule depuis la Révolution française, a en effet connu des jours plus glorieux. Fondée au début du XVII^e siècle par le Cardinal Richelieu, qui prend en main une flotte française jusqu'alors inconsistante et désorganisée, elle prend petit à petit une certaine importance politique et tactique. Selon le Cardinal, qui plaide inlassablement en la faveur de ses vaisseaux, une Marine puissante permet une "entrée à tous les Etats du monde"². Ses conseils sont écoutés : tout le long du XVII^e siècle, la France n'a de cesse d'étoffer son armée navale, prenant conscience de l'importance de son rôle face aux

¹ BRESC-BAUTIER Geneviève (sous la direction scientifique de), *Histoire du Louvre*, Tome 2 : *Histoire du Louvre, II, de la Restauration à nos jours*, Paris, Fayard et Musée du Louvre, 2016, p.75

² LEGOHEREL Henri, *Histoire de la Marine française*, Presses Universitaires de France, Paris, 1999

rivalités européennes et notamment face à l'Espagne, puissance maritime incontestée de son époque³. C'est ainsi que la France possède, dans les dernières décennies du XVIIe siècle, la Marine la plus puissante d'Europe. Ce travail acharné permet au royaume de devenir une importante puissance coloniale et de hisser le drapeau français sur de nombreuses îles des Antilles mais également en Amérique du Nord, en Inde et en Afrique de l'Ouest. La prospérité française du siècle suivant doit d'ailleurs beaucoup à ses colonies et, de fait, à la Marine qui les protège. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, le commerce colonial représente un tiers du volume du commerce extérieur de la France, devenu premier pays sucrier au monde⁴ en s'appuyant sur la traite négrière, fondant son aisance sur l'exploitation humaine.

Ajoutant le prestige des sciences aux appâts du commerce, les expéditions scientifiques prennent leur essor au XVIIIe siècle et accroissent la renommée savante du royaume. L'Académie de marine réunit des personnalités scientifiques de renom dans les domaines des mathématiques et de l'astronomie, telle que Etienne Bezout, Alexis-Marie de Rochon, ou Jean-Charles Borda, talonnant de près l'Académie des sciences dans la course à l'érudition et au prestige⁵. Secrétaire d'Etat à la Marine entre 1723 et 1749, Jean-Frédéric Maurepas soutient les expéditions scientifiques les plus importantes de son temps, notamment celles de Charles Marie de La Condamine. A ces premières expéditions s'ajoutent, entre 1766 et 1791, celle de Bougainville, premier français à exécuter un tour du monde, mais aussi, Surville, Marion-Dufresne, Kerguelen, La Pérouse et d'Entrecasteaux, autant de voyages légendaires qui achèvent d'inscrire la France au panthéon des pays les plus puissants sur et par les mers.

Ces découvertes, associées au développement des colonies antillaises, imprègnent la société française durablement. Elles ouvrent une fenêtre sur un lointain devenu, si ce n'est accessible, au moins réel et, par endroit, désirable. De retour sur leurs terres

³ "Depuis qu'il [le roi d'Espagne] est armé sur mer a tant conquis de royaumes que jamais le soleil ne se couche sur ses terres.", citation de l'amiral Razilly datée de 1626 et citée dans LEGOHEREL H., 1999, *op. cit.*

⁴ LEGOHEREL H., 1999, *op. cit.*

⁵ THOMAZI Auguste, *Les Marins de Napoléon*, Tallandier Editions, Paris, [1978], 2004, p.2

natales quand ils le peuvent, les marins aventuriers irriguent les imaginaires de leurs compatriotes de récits touchant au merveilleux, évoquant terres et mœurs lointaines qui échauffent les esprits philosophes et ravivent les débats sur la nature de l'Homme. Dans un ouvrage devenu célèbre, Denis Diderot s'inspire notamment de l'oeuvre publiée par Bougainville en 1771, *Voyage autour du monde*, s'interroge sur la notion d'homme sauvage, et évoque l'île de Tahiti et ses habitants. En littérature, la notion de paradis perdu est brillamment explorée avec *Paul et Virginie*, un roman écrit par Henri Bernardin de Saint-Pierre en 1789 qui prend place sur l'île de France, aujourd'hui île Maurice, dont les paysages paradisiaques font pleinement partie de l'intrigue.

Riche, savante, influente : si la France du XVIIIe siècle est certainement tout cela et même "le royaume le plus puissant du monde", de l'aveu même d'un de ses rivaux⁶, c'est bien, en immense partie, à l'efficacité militaire et au génie scientifique de sa Marine qu'elle le doit.

Plus dure est donc la chute... Cette souveraineté française sur les océans se voit brutalement interrompue avec la Révolution française et se trouve dans de sérieuses difficultés durant les décennies qui suivent. Les officiers, issus de la noblesse, émigrent massivement : en 1792, la moitié d'entre eux a quitté le pays⁷. Les recrutements sont dès lors difficiles, les désertions et les insurrections fréquentes, la France peine à se défendre face à l'Angleterre. L'arrivée au pouvoir de Napoléon Bonaparte aurait pu susciter un espoir : le jeune Napoléon n'était-il pas originellement destiné au Grand Corps, le corps des officiers de vaisseau⁸ ? Ce destin avorté n'engage pourtant nullement un nouvel âge d'or de la Marine française. La prise de pouvoir de Bonaparte va, certes, avec le renouveau d'une volonté coloniale, mais le délabrement des vaisseaux est général, par faute de matériel et de

⁶ Citation de Frédéric II de Prusse datée de 1752 et rapportée dans l'ouvrage de LEGOHEREL H., 1999. *op.cit.*

⁷ LEGOHEREL H., 1999, *op.cit.*

⁸ THOMAZI A., [1978], 2004, *op. cit.*, p.2 : "En 1781 et 1782, le chevalier de Keralio, inspecteur des écoles militaires, qui a distingué le jeune Bonaparte, confirme cette future affectation: «Ce sera, écrit-il, un excellent marin. »

personnel⁹. Des missions sont bien effectuées au Proche-Orient, dans l'Océan indien, et en Afrique du Nord, marquant le renouveau d'une politique d'expansion, mais deux lourdes défaites sont à constater : Aboukir en 1798, puis Trafalgar en 1805. Ces débâcles renforcent la *Navy* anglaise, signe annonciateur de la prééminence anglaise sur les océans tout au long du XIXe siècle. Cette Marine, autrefois fleuron de la France et principal vecteur de sa puissance, ne compte guère plus de trente vaisseaux après le désastre de Trafalgar¹⁰. Avec la Restauration, une nouvelle importance semble d'abord accordée à cette Marine qui n'est plus que l'ombre de sa gloire passée : un budget important de 60 millions lui est alloué en 1818, mais elle n'est plus en mesure, désormais, de défier l'impérieuse *Navy*.

Considérablement affaiblie, issue d'une grande histoire dont elle peine à être digne, la Marine fait l'objet des soins du pouvoir politique de la Restauration, qui, comprenant la nécessité de cet organe, tente de lui rendre sa puissance passée. La création du musée de la Marine va dans ce sens, tendant à promouvoir l'instruction des futurs marins, à rendre visible aux yeux du public la glorieuse histoire de la France sur les océans, et à créer quelques ambitions... Le musée de la Marine du Louvre peut ainsi être vu à la fois comme un hommage à une Marine qui fit les jours heureux du pays, mais également comme un vœu pieux pour rappeler cette puissance maritime française.

2. Prémisses, naissance et évolution du musée de la Marine

Ainsi naît le musée de la Marine en 1827, mais l'idée n'a pas attendu le XIXe siècle pour germer dans les esprits. Les premières volontés d'un lieu et de supports d'enseignement de la navigation sont peu ou prou contemporaine à la création de la Marine française. On en retrouve donc les traces au XVIIe siècle, avec l'ordonnance de Colbert qui souhaite la réalisation dans tous les arsenaux de maquettes de navire¹¹. Cette volonté éducative se concrétise davantage au siècle suivant, grâce à une

⁹ LEGOHEREL H., 1999, op.cit. : "En 1815, le nombre imposant de navires cache une sombre réalité : faute de ressources matérielles et humaines, ces navires sont indisponibles, incapables d'appareiller et de combattre."

¹⁰ LEGOHEREL H., 1999, op.cit

¹¹ "Qu'il soit fait en chaque arsenal, des modèles en petit d'un vaisseau de chacun des cinq rangs, dans lesquels les mesures seront réduites au 1/12ème ou au 1/20ème de toutes leurs proportions et

importante personnalité de la Marine et des sciences : Henri-Louis Duhamel du Monceau. Physicien, botaniste, agronome, secrétaire d'Etat à la Marine puis inspecteur général de la Marine¹², il fonde l'école des ingénieurs constructeurs de la Marine en 1741. Cette école, d'abord établie dans son domicile, puis à la Bibliothèque royale, est finalement logée au Louvre à partir de 1751, initiant les liens entre l'éducation navale et le palais du Louvre¹³. En échange d'un lieu où les exposer, Duhamel du Monceau offre également sa collection de modèles de vaisseaux au roi, parmi lesquels figurent également des modèles de pirogues rencontrées sur des mers lointaines. Cette collection de modèles est exposée au Louvre également, dans une salle dite "salle de marine"¹⁴.

La volonté d'améliorer les sciences nautiques à travers la collection et l'exposition de modèles de bateaux, de cartes, et autres objets servant à la Marine perdue après la Révolution Française. Il est ainsi décidé, le 25 août 1799, que ces collections navales doivent être réunies en un même lieu pour servir à l'avancement des connaissances. L'hôtel de la Marine occupe cette fonction à partir du 3 août 1801, mais les galeries ferment deux ans plus tard et les objets sont alors éparpillés entre le Palais du Luxembourg et, à nouveau, le Louvre¹⁵.

Cette volonté de créer un musée dédié à la Marine se concrétise finalement sous la Restauration, notamment grâce à Christophe de Chabrol de Cruzol, ministre de la Marine de 1824 à 1828¹⁶, qui souhaite exposer, en plus des modèles de vaisseaux, les objets fabriqués par les marins, notamment les cordages. Doter Paris de son

mesures (...) ; il sera nécessaire aussi de faire de pareils modèles pour les frégates et pour tous les autres bastiments dont on se sert..." Citation de l'ordonnance de Colbert, rapportée dans le mémoire de Sylviane Jacquemin, sous la direction de Monsieur le professeur Jean Guiart, *Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens. XVIIIe-XXe siècles*, Mémoire de recherche de l'Ecole du Louvre, 1991, p.18.

¹² Desarthe, Jérémy. « Duhamel du Monceau, météorologue », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 57-3, no. 3, 2010, pp. 70-91.

¹³ Fauque, Danielle. « Revue critique. De l'art de naviguer à la science nautique au Siècle des lumières », *Revue d'histoire des sciences*, vol. tome 63, no. 1, 2010, pp. 189-219.

¹⁴ JACQUEMIN Sylviane, sous la direction de Monsieur le professeur Jean Guiart, *Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens. XVIIIe-XXe siècles*, Mémoire de recherche de l'Ecole du Louvre, 1991, p.18

¹⁵ Sylviane JACQUEMIN *op.cit.*, p.19

¹⁶ BRESC-BAUTIER Geneviève (sous la direction scientifique de), *Histoire du Louvre, Tome 2 : Histoire du Louvre, II, de la Restauration à nos jours*, Paris, Fayard et Musée du Louvre, 2016, p.62

musée s'avère d'autant plus sensé que d'autres villes possèdent un musée naval : en 1826, les arsenaux de Brest, Rochefort, et Toulon en disposent¹⁷.

Mais le véritable élément déclencheur de la création de ce musée est une victoire navale, brillante, qui rappelle à la France la puissance que peut encore avoir sa Marine, en dépit des humiliations du début de siècle. Combattant auprès des Anglais et des Russes contre la flotte ottomane, la France s'illustre sur les mers et vainc son ennemi, le 27 octobre 1827. Deux mois plus tard, le décret annonçant la création du musée de la Marine est signé, sous le nom de "musée Dauphin", en l'honneur de l'héritier de la couronne, Louis de France, duc d'Angoulême et amiral de France. Le musée réunit modèles de navires, plans en relief, machines diverses, instruments de navigation, et "les produits curieux des contrées nouvellement découvertes", sur lesquels nous reviendrons. Décision est prise d'installer le musée au premier étage de l'aile nord de la Cour Carrée¹⁸. Un crédit de 100 000 francs est alloué en 1828 pour l'aménagement des salles¹⁹. Le premier conservateur du nouveau musée, Pierre-Amédée Zédé, sous-ingénieur de la marine et attaché à l'Inspection générale du génie maritime, souhaite ajouter aux collections des bustes de marins célèbres et des tableaux des batailles navales françaises²⁰.

Charles X inaugure le musée le 22 décembre 1829, et le musée naissant est officiellement ouvert au public le 22 juillet 1830²¹. Malgré cet accès possible à tous, le musée doit d'abord servir son objectif premier : l'instruction des officiers. Ainsi, deux jours par semaines, les salles leur sont réservées, le musée étant, en premier lieu, un support éducatif de la Marine.

¹⁷Site du musée de la Marine, Histoire du musée, [en ligne] <http://www.musee-marine.fr/content/paris-histoire-du-musee>, consulté le 02/05/2020

¹⁸ Sylviane JACQUEMIN *op. cit.*, p.20

¹⁹ Geneviève BRESCH-BAUTIER (sous la direction scientifique de) *op. cit.*, p.75

²⁰ Ce programme, à l'exception des bustes, est abandonné avec le changement de pouvoir politique de 1830 : Geneviève BRESCH-BAUTIER G., (sous la direction scientifique de), 2016 *op. cit.*, p.75

²¹ Fabrice GROGNET, *Le concept de musée. La patrimonialisation de la culture des "autres". D'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoires de métamorphoses*, Thèse en deux volumes dirigée par Jean Jamin, Directeur d'études, EHESS, 2009

Les collections s'enrichissent très rapidement : dès les années 1830, de nouvelles salles sont demandées pour les accueillir. Le musée est finalement réinstallé, en 1837, au deuxième étage de l'aile nord de la Cour Carrée, afin d'être moins à l'étroit. Dix salles en enfilade composent alors le musée de la Marine²², dont une, consacrée à la mémoire de La Pérouse, réunit les "produits curieux des contrées nouvellement découvertes"²³ (voir annexe 1). Les inventaires témoignent de cet accroissement permanent des collections : l'inventaire Duhamel du Monceau réalisé en 1830 recense 1272 numéros toutes catégories confondues, tandis que l'inventaire Morel-Fatio, daté de 1856, compte 1026 objets de marine, et près de 659 objets issus du musée ethnographique²⁴.

De riches collections mettant en avant le savoir-faire militaire de la France, créé conjointement à une grande victoire navale, et réservé en partie aux officiers : le musée de Marine découle d'une volonté forte, par le pouvoir, de redresser la Marine française via l'éducation, tout en rendant hommage à ses exploits auprès du public.

²² Les salles sont alors organisées selon ces thèmes : salle La Pérouse, salles des armes navales, cabinet des instruments, salle des modèles de vaisseaux, salle des plans en relief des deux bassins de Cherbourg et du modèle du premier navire à vapeur par Denis Papin, deux cabinets consacrés aux sculptures navales attribuées à Puget, deux salles sur la construction d'un vaisseau, une salle consacrée aux matériaux employés dans la construction navale : BRESC-BAUTIER G., (sous la direction scientifique de), 2016, op. cit., p.83

²³ Sylviane JACQUEMIN, "Origine des collections océaniques dans les musées parisiens : le musée du Louvre". In: *Journal de la Société des océanistes*, 90, 1990-1. pp. 47-52

²⁴ JACQUEMIN S., *ibid.* A noter que, comme le souligne l'auteur, les objets indiqués au pluriel ont été comptés pour un et ne témoignent donc pas de la réelle ampleur des collections ethnographiques.

B. Des objets ethnographiques au sein d'un musée de la Marine

1. De 1827 à 1850 : étude de l'homme ou vitrine à la gloire de la Marine ?

Avant de poursuivre, il nous faut ici définir clairement les termes employés : qu'est-ce qu'un objet ethnographique au XIXe siècle ? Comme son usage, la définition a évolué au cours du siècle. Edmé-François Jomard, conservateur du dépôt de Géographie à la Bibliothèque du roi, qui propose un "dépôt de géographie" autour des collections ethnographiques en 1828²⁵, le définit ainsi : "propre à éclaircir les mœurs et les usages des nations et des peuplades non connues"²⁶. L'objet ethnographique ne peut donc ici qu'appartenir à un peuple non-européen. Dans le dernier quart du XIXe siècle, et avec l'ouverture en 1878 du musée d'Ethnographie du Trocadéro, qui accueille également des collections européennes, les objets ethnographiques deviennent "toutes les choses matérielles chargées de décrire les peuples disparus ou pré-industriels"²⁷. L'étude de ces artefacts, leur comparaison, leur classification, doit permettre d'établir un discours scientifique sur ces populations.

Il serait cependant faux de faire débiter cette volonté d'étudier les peuples "non connus" à travers leurs objets à la création du musée de Marine. Quelques décennies plus tôt, le "Muséum des Antiques" réunissait, sous la houlette de Aubin-Louis Millin de Grandmaison, des antiquités romaines, égyptiennes, mais également des objets venus d'Inde, de Chine, des Amériques ou d'Océanie²⁸ ! Le Muséum des Antiques propose ainsi, de façon précoce, un nouveau regard sur les objets venus des autres continents. Il se démarque en cela de la classification du XVIIIe siècle, qui expose ce que l'on nomme alors les *Exotica* aux côtés des

²⁵ DAUGERON Bertrand, « Entre l'antique et l'exotique, le projet comparatiste oublié du « Muséum des Antiques » en l'an III », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 356 | avril-juin 2009, mis en ligne le 01 juin 2012, consulté le 04/05/2020 URL : <http://ahrf.revues.org/10629>

²⁶ GROGNET Fabrice, « Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ? », *Gradhiva* [En ligne], 2 | 2005, mis en ligne le 10 décembre 2008, consulté le 05 mai 2020. URL : <http://gradhiva.revues.org/473>

²⁷ GROGNET Fabrice, *Ibid.*

²⁸ Ce muséum est créé en 1795 au sein de la Bibliothèque nationale, rue de Richelieu. DAUGERON, B., 2009, op.cit.

collections naturalistes au cabinet d'histoire naturelle²⁹. Si le Muséum des Antiques est rapidement laissé à l'abandon, il annonce tout de même le renouveau du regard porté sur les objets extra-européens à l'orée du XIXe siècle. Un certain intérêt émerge en effet à cette époque : une Société des observateurs de l'homme est ainsi fondée en 1799 par Louis-François Jauffret. Elle souhaite étudier l'homme dans sa plus grande diversité : qu'il soit antique, sauvage ou indigent, et a le projet de créer, pour son étude, un Muséum regroupant les produits de "l'industrie des sauvages, tous les objets de comparaison qui peuvent servir à faire connaître les variétés de l'espèce humaine, ainsi que les moeurs et les usages des peuples anciens et modernes"³⁰.

Ces réflexions sont partagées par l'un des grands bâtisseurs du musée du Louvre, Dominique Vivant-Denon. Nommé directeur général des musées par Napoléon Bonaparte en 1802, Vivant-Denon accorde lui aussi de l'intérêt aux artefacts des nouveaux mondes et proclame ainsi que l'"on trouve dans l'industrie sauvage des points intéressants, et dans leur ouvrage du jour, un exemple, un aperçu de la naissance des arts chez les hommes"³¹. C'est d'ailleurs sa collection, vendue en 1826, qui constitue le fond principal des objets ethnographiques du musée de la Marine. Cette vente est un acte fondateur pour la constitution des collections et le statut des objets ethnographiques au Louvre : c'est à l'occasion de celle-ci que le baron de Férussac, naturaliste et spécialiste des coquillages, demande à l'administration royale la création d'un "musée des peuples sauvages"³².

Néanmoins, si le musée de la Marine comporte bien une salle où sont exposés ces objets des "peuples sauvages", l'approche du musée se différencie de celle souhaitée par la Société des observateurs de l'homme ou de celle adoptée par le Muséum des Antiques. Il ne s'agit pas tant de servir l'étude de l'homme que

²⁹ Ce qui devient, avec le décret du 10 juin 1793 et l'adjonction du Jardin du roi, le Muséum national d'Histoire naturelle.

³⁰ Article 2 des statuts de la Société des observateurs de l'homme, cité dans COPANS Jean, JAMIN Jean, *Aux origines de l'anthropologie française*, Paris, Jean-Michel Place, 1994 [1978]

³¹ Cité par JACQUEMIN Sylviane, "La collection océanienne", in *Dominique Vivant-Denon, l'oeil de Napoléon*, Louvre, 1999, p.433-436, cité p.434

³² DE L'ESTOILE, Benoît, *Le goût des autres, de l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, Flammarion, Paris, 2010, p.315-316

d'honorer les explorateurs, et par là même la Marine, ayant permis de découvrir ces nouveaux mondes et d'en rapporter ces collections.

Ainsi, dans un premier temps, les objets ethnographiques sont exposés autour des reliques, particulièrement mises en valeur³³, du naufrage de La Pérouse, collectées par Jules Dumont d'Urville sur l'île de Vanikoro³⁴. Exposés de la sorte, leur utilité première est bien de s'associer à l'hommage au navigateur échoué. Issus notamment des îles d'Océanie récemment découvertes, l'exposition de ces objets vise à encourager la reprise des grandes expéditions scientifiques qui firent la gloire de la France un siècle plus tôt. De nouvelles figures de l'exploration maritime voient ainsi le jour au XIXe siècle, dans la droite ligne des légendes du siècle passé, telles Louis de Freycinet ou Dumont d'Urville. En supplément aux collectes des faunes et flores locales, les explorateurs ont également pour instruction de *“rassembler et classer les habillemens, les armes, les ornemens, les meubles, les outils, les instrumens de musique et tous les effets à l'usage des divers peuples qu'il visitera”*³⁵. L'expédition de Dumont d'Urville, qui explore l'Océanie entre 1826 et 1829, enrichit à elle seule le musée de plus de deux cent objets océaniens³⁶.

Bien que contemporain de mouvements visant à connaître l'homme à travers sa production matérielle, le musée de la Marine n'inscrit pas ses collections ethnographiques dans ce cadre. Juxtaposés aux hommages aux explorateurs, les objets servent un discours politique, qui vise à rétablir la Marine française aux yeux du grand public et à attester des voyages de ceux que l'on souhaite faire passer au statut de héros.

³³ Il est ainsi dit que Charles X fut particulièrement frappé par ces vestiges, BRESC-BAUTIER Geneviève (sous la direction scientifique de), 2016, op.cit., p.75

³⁴ Jean-François de La Pérouse est un officier de marine et explorateur parti en 1785 sur les ordres de Louis XVI, effectuer une circumnavigation. Ses vaisseaux échouent en 1788 au large des îles Salomons, et des expéditions sont lancées à sa recherche : Antoine Bruny d'Entrecasteaux dirige l'une d'elle, puis Jules Dumont D'Urville, qui retrouve l'épave.

³⁵ *Mémoire du Roi pour servir d'Instruction particulière au Sr. d'Entrecasteaux*, cité dans JACQUEMIN S., 1991, op.cit, p.26

³⁶ HAMY, Théodore, *Les Origines du Musée d'Ethnographie, histoire et documents*, Paris, Ernest Leroux, 1890

2. Après 1850 : expansion européenne et reconnaissance scientifique, une nouvelle volonté pour la Marine, de nouvelles missions pour les collections ethnographiques

La seconde moitié du siècle amène bien d'autres changements, tant pour la Marine française que pour l'ethnographie. Fraîchement arrivé au pouvoir, Napoléon III amorce rapidement un renouveau dans la politique internationale et coloniale, nouveautés qui vont de pair avec une modernisation de la Marine. Jusqu'alors encore majoritaire, la voile est petit à petit remplacée par la vapeur, ancrant la Marine dans la modernité ; une École des mousses est créée en 1862, puis l'École des pupilles de la Marine, professionnalisant le métier. S'il est vrai que la Marine va de pair avec les colonies bien avant la période qui nous préoccupe³⁷, le rôle de la Marine devient plus important encore par la suite.

Amorcée sous Napoléon III, la grande vague de colonisation européenne prend une nouvelle ampleur après 1870, sous la III^e République. L'Afrique en fait largement les frais : à l'Algérie déjà déclarée département français en 1848 s'ajoute Tunis, qui passe sous protectorat français en 1881 ; en 1893, la Côte-d'Ivoire, la Guinée et Dahomey³⁸ deviennent des colonies, en 1896 c'est au tour de Madagascar. La France s'impose en Océanie : la Nouvelle-Calédonie déclarée française en 1853 est rejointe par Tahiti, annexé en 1880, et par les Nouvelles-Hébrides³⁹, liées à la France et à l'Angleterre via un condominium en 1887. En Asie aussi : en 1863, le Cambodge passe sous protectorat français, le Nord et le centre Viêt-Nam deviennent le Tonkin et l'Annam⁴⁰ sous protectorat français également en 1884, rejoints par le Laos en 1893⁴¹ (voir annexe 2 et 3) . Bras armé de la colonisation, les officiers de la Marine

³⁷ Au XVIII^e siècle déjà, Colbert lie la Marine aux jeunes colonies françaises ; en 1710, le bureau des colonies est créé au sein du ministère de la Marine. Lorraine DECLETY. Le ministère des colonies. In: *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n°8, 2^e semestre 2004. pp. 23-39.

³⁸ Le Dahomey était un royaume au sud de l'actuel Bénin.

³⁹ Actuel Vanuatu.

⁴⁰ Centre du Vietnam actuel

⁴¹ Toutes les dates d'Afrique et d'Océanie proviennent de l'ouvrage de MIEGE Jean-Louis, *Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours*, Presses universitaires de France, Paris, 1973 ; les dates de l'Asie sont issues de SIMON Pierre-Jean, L'Indochine française : bref aperçu de son histoire et des représentations coloniales. In: *Hommes et Migrations*, n°1234, Novembre-décembre 2001. France, terre d'Asie. Cheminement hmong, khmers, lao, vietnamiens. pp. 14-22.

occupent le premier rôle dans cette conquête : preuve s'il en faut, de 1861 à 1879, la Cochinchine est ainsi exclusivement dirigée par des amiraux⁴²!

Si la Marine permet la colonisation, l'ethnologie, quant à elle, permet de la justifier. La fin du XIXe siècle voit ainsi une évolution de la discipline en même temps que son affirmation en temps que science. Un courant accompagne et guide ce changement : l'évolutionnisme. Apparaissant au sein des sciences sociales dès les années 1830⁴³, les théories évolutionnistes restent majoritaires jusqu'à la fin du siècle, et rares sont alors les ethnologues à emprunter une autre voie !

Comme il est incontestable que des parties de la famille humaine ont vécu dans un état de sauvagerie, d'autres dans un état de barbarie, et d'autres parties encore dans un état de civilisation, il est également incontestable que ces trois conditions distinctes sont liées l'une à l'autre en une séquence de progrès naturelle aussi bien que nécessaire.⁴⁴

Ces quelques lignes d'une des figures majeures de l'anthropologie, Lewis Morgan, expriment parfaitement ce qui se joue dans l'évolutionnisme : l'idée selon laquelle certains peuples sont plus avancés que d'autres. En découle le devoir pour les "civilisés" -les Européens- de venir en aide aux "sauvages" et aux "barbares". Il ne s'agit pourtant pas ici de faire endosser aux sciences sociales toute la responsabilité de la colonisation ! Les raisons économiques et politiques ont également voix au chapitre. La perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine suite à la guerre franco-prussienne de 1870-1871 donne évidemment des vellétés de conquête aux Français. Économiquement parlant, la possession et l'exploitation de nouvelles ressources permises par cette expansion sont évidemment des arguments majeurs... Mais ils sont aussi nombreux, les futurs colons qui partent, avec au cœur la sincère volonté d'aider en amenant le "non-civilisé" sur la voie du progrès⁴⁵ ! Cette volonté de poursuivre l'oeuvre des Lumières en les diffusant aux peuples les plus reculés est ainsi exprimé à l'article Colonies, dans un dictionnaire politique : "La colonisation est

⁴² LEGOHEREL Henri, *Histoire de la Marine française*, Presses Universitaires de France, Paris, 1999

⁴³ MERCIER Paul, *Histoire de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, [1966], 1984

⁴⁴ LEWIS Henry Morgan, introduction de *Ancient Society*, Chicago, 1877, cité dans MERCIER Paul, *op.cit.*, p.36

⁴⁵ Sous la direction de Oissila SAAÏDIA et Laurick ZERBINI, 2009, *La construction du discours colonial, L'empire colonial français aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Karthala

la forme la plus louable de la conquête : c'est le moyen le plus direct de propager la civilisation. Le besoin de coloniser n'est point pour une nation grande et forte une fantaisie passagère."⁴⁶

C'est cette nouvelle place de l'ethnologie qui amène, naturellement, un regard neuf sur le musée de la Marine du Louvre. L'ethnographie y prend de plus en plus d'importance. Au vu de l'accroissement des collections et de l'intérêt qui leur est porté, Philippe-Auguste Jeanron, éphémère directeur du Louvre sous la Deuxième République, décide l'ouverture, le 11 août 1850⁴⁷, du musée ethnographique. Celui-ci prend place dans les salles au deuxième étage de la Cour Carrée, dans le pavillon de Beauvais, à la suite du musée de la Marine⁴⁸, et reste toujours sous sa direction. Un "musée chinois" est adjoint également, qui expose les artefacts d'Asie. Les collections ethnographiques sont alors vues, pour les savants et les curieux, comme un moyen d'observer des sociétés aussi lointaines dans l'espace que dans le temps. L'intérêt pour les populations étudiées par les ethnologues grandit dans la société : l'idée selon laquelle les peuples au stade de la "sauvagerie" ou de la "barbarie" sont voués à s'élever vers la "civilisation" signifie aussi que ces cultures sont, fatalement, amenées à disparaître. Il s'agit de collecter et renseigner ces peuples avant leur extinction, dans une course contre la montre scientifique... Les vitrines du musée d'ethnographie deviennent aux yeux des visiteurs de passionnantes fenêtres sur le passé, des témoignages d'époques et de mœurs bientôt disparues et apparentés à la préhistoire européenne.

En parallèle de sa grandissante importance dans le processus de colonisation, l'ethnologie s'affirme en tant que science. Les premières sociétés savantes apparaissent dès les décennies 1830-1840⁴⁹, et des chaires d'enseignement en

⁴⁶ Dictionnaire politique de Garnier-Pagès, cité dans AGERON, Charles-Robert. « Jules Ferry et la colonisation », , *De « l'Algérie française » à l'Algérie algérienne. Volume 1*, sous la direction de Ageron Charles-Robert. Editions Bouchène, 2005, pp. 183-198.

⁴⁷ BRESC-BAUTIER Geneviève (sous la direction scientifique de), 2016, op.cit, p.140 (à vérifier)

⁴⁸ JACQUEMIN Sylviane. Origine des collections océaniques dans les musées parisiens : le musée du Louvre. In: *Journal de la Société des océanistes*, 90, 1990-1. pp. 47-52;

⁴⁹ La Société ethnologique de Paris est créée en 1838, l'*Ethnological Society* de Londres en 1843 : MERCIER Paul, *Histoire de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, [1966], 1984

anthropologie sont créés en France en 1875⁵⁰. Face à l'avènement de l'ethnologie en tant que discipline scientifique, les méthodes changent et, en conséquence, la présentation des collections ethnographiques. Nommé conservateur adjoint du musée de la Marine à partir du 1er janvier 1850 puis conservateur en 1852, Léon-Antoine Morel-Fatio incarne ce renouveau. Il tente de pallier au désordre qui semble régner dans les collections ethnographiques, que Jeanron évoque en ces termes peu flatteurs : *“les objets de toute provenance et de toute nature se sont trouvés rapprochés, mêlés, suivant des convenances d'effet et de dimension, ou des considérations d'économie de place ;”* et conclut tristement sur le fait que ces objets *“sont entièrement perdus pour l'observation et l'étude”*⁵¹. Délaissant l'ancienne présentation typologique et les trophées de sagaies qui constituaient la salle ethnographique⁵², Morel-Fatio opte pour une présentation géographique des objets, plus proche de la rigueur attendue par la science ethnologique en cours de constitution. L'ethnographie est alors encore souvent considérée comme une branche de la géographie, et la nouvelle présentation de Morel-Fatio est dans la droite ligne de cette filiation. Le secrétaire général de la Société de géographie, Eugène Cortambert, salue ainsi avec grand enthousiasme le travail de Morel-Fatio, un travail qui, selon lui, permettra bientôt à l'ethnographie d'être enseignée au même titre que les autres sciences :

Classée par contrées, secondée par des cartes, des plans reliefs, des globes, cette collection deviendrait aisément une sorte de monde en miniature, une géographie pittoresque dans laquelle on lirait à livre ouvert. Qui empêcherait même un jour, en présence de ces objets, manifestation de l'intelligence, de l'industrie de tous les peuples, qui empêcherait d'instituer des cours comme ceux du Muséum d'histoire naturelle et du Conservatoire des arts et métiers ?⁵³

⁵⁰ MERCIER Paul, *op.cit.* [1966], 1984

⁵¹ Archives des Musées nationaux, EM1, lettre de Jeanron au ministre de l'Instruction publique, 9 octobre 1849, rapporté dans Géraldine BARRON. *Entre tradition et innovation: itinéraire d'un marin, Edmond Pâris (1806- 1893)*. Histoire. Université Paris Diderot-Paris VII, 2015.

⁵² Geneviève BRESCH-BAUTIER (sous la direction scientifique de), *Histoire du Louvre*, Tome 2 : *Histoire du Louvre, II, de la Restauration à nos jours*, Paris, Fayard et Musée du Louvre, 2016,

⁵³ Richard CORTAMBERT, « Antoine-Léon Morel-Fatio », *Bulletin de la société de Géographie*, 6e série, 2, 1871, p.459, rapporté dans Géraldine BARRON. *Entre tradition et innovation: itinéraire d'un marin, Edmond Pâris (1806- 1893)*. Histoire. Université Paris Diderot-Paris VII, 2015, p.468

Cette présentation attire également à Morel-Fatio les éloges du directeur général des musées⁵⁴ comme l'atteste une lettre qui lui est adressée, en date du 16 septembre 1860 :

Mon cher Morel,

Je viens aujourd'hui vous exprimer toute la satisfaction que m'a fait éprouver l'arrangement du Musée Ethnographique ; déjà je vous avais dit de vive voix mon opinion sur vos travaux d'organisation de cette belle salle, mais je tiens essentiellement à remettre entre vos mains et à faire inscrire dans les registres de l'administration des Musées, une preuve de cette satisfaction qui ne saurait être plus complète. Le public a prononcé, chacun a loué l'ordonnance bien entendue de cet ensemble, la division géographique qui permet de suivre pour ainsi dire tous les degrés de l'échelle civilisatrice, par les travaux d'art et d'industrie des peuples du monde. J'attends maintenant, et le public attend avec moi, votre catalogue pour vous rendre une justice non pas plus grande, mais plus reconnaissante encore.

Croyez, mon cher Morel, à tous mes sentiments de réelle affection et de sincère considération.

Le Directeur Général des Musées⁵⁵

Le jeune musée ethnographique est donc, on le devine aux mots du Directeur Général des Musées, un appui et une illustration des thèses évolutionnistes qui fleurissent à l'époque. Les collections organisées selon le lieux de provenance permettent de présenter les différents stades de l'humanité, dans une démonstration d'une hiérarchie des cultures propre à la pensée en vigueur alors. Ces louanges ne sont cependant pas partagés par tous les visiteurs... La critique de l'ancien directeur de l'Ecole d'Athènes, Emile Burnouf, nous permet de douter de la prétendue exactitude du classement de Morel-Fatio :

Aucune méthode scientifique n'a été suivie dans l'ordonnance de la collection ethnographique. Les nations y sont mêlées comme si les objets qui les représentaient avaient été jetés ensemble et tirés au sort... le seul but que l'on se soit proposé a été de présenter à l'œil une sorte de symétrie entre des objets similaires égaux en volume et en couleur. C'est d'après ce principe qu'ont été composés les nombreux trophées qui garnissent les murs au-dessus des armoires : l'un d'eux par exemple, contient des armes et d'autres objets provenant de la Chine, des îles Viti, de la Nouvelle-Zélande, de l'Amérique du Nord... [...]... ainsi l'on voit un Bouddha de marbre doré entre deux chefs indiens du Brésil, et, comme pendant un autre Bouddha en bois doré entre deux chefs peaux-rouges et au dessus de lui deux autres chefs de cette même race : il semble que le mot indien appliqué aux naturels de l'Amérique et aux riverains du Gange et de l'Indus ait été la seule raison qu'on ait eu de faire ces rapprochements monstrueux...⁵⁶

⁵⁴ Le comte Émilien de Nieuwerkerke, directeur général des Musées à partir de 1850.

⁵⁵ Archives Nationales, Dossier de carrière 20150497/119, extrait type 2 n° 150 Morel-Fatio

⁵⁶ Archives Nationales Fonds Beaux Arts F21-4483, manuscrits de Burnouf, novembre 1876, cité da Sylviane JACQUEMIN. Origine des collections océaniques dans les musées parisiens : le musée du Louvre. In: Journal de la Société des océanistes, 90, 1990-1. pp. 47-52;

Que l'exactitude de la présentation géographique de Morel-Fatio soit réelle ou non, une réalité est, elle, certaine : le regard porté sur l'ethnographie change dans la seconde moitié du XIXe siècle, et ce changement se traduit dans les musées. La nouvelle attention qui lui est accordée lui permet de quitter son rôle de faire-valoir de la Marine. Les regard des conservateurs évoluent avec, nous venons de le voir avec Morel-Fatio. Son successeur, l'amiral Edmond Pâris, poursuit cette oeuvre plus loin encore.

Marin de renom ayant voyagé aux côtés de Dumont D'Urville, Pâris se passionne pour les navires des peuples extra-européens qu'il étudie avec passion pendant l'expédition. Il ne voit pas l'ethnographie comme un appendice des collections navales mais comme un sujet d'étude à part. Ses recherches dans ce domaine le font même considérer aujourd'hui comme le fondateur de l'ethnographie navale. Il enrichit la collection de modèles de navires extra-européens de 133 modèles⁵⁷, maquettes réalisées grâce aux plans dessinés dans son *Essai sur la construction navale des peuples extra-européens*⁵⁸. Preuve d'un intérêt qui ne tarit pas, sous la direction de Pâris, ce ne sont pas moins de 122 donateurs qui enrichissent les collections, principalement ethnographiques⁵⁹. Il accorde une grande attention aux collections océaniques, porteuse d'un grand savoir-faire maritime si cher à son coeur.

Le traitement des collections ethnographiques du musée de Marine témoigne ainsi des changements importants des dernières décennies du XIXe siècle. Le premier bouleversement est d'ordre scientifique : l'ethnologie accède au rang de science indépendante et devient l'objet d'un enseignement. Le second est politique : le Second Empire puis, davantage encore la IIIe République, orientent leurs forces vers

⁵⁷ Géraldine BARRON. *Entre tradition et innovation: itinéraire d'un marin, Edmond Pâris (1806-1893)*. Histoire. Université Paris Diderot-Paris VII, 2015, p.471

⁵⁸ *Essai sur la construction navale des peuples extra-européens, ou Collection des navires et pirogues construits par les habitants de l'Asie, de la Malaisie, du grand Océan et de l'Amérique / dessinés et mesurés par M. Paris,... pendant les voyages autour du monde de l'Astrolabe, la Favorite et l'Artémise*, édité en 1841

⁵⁹ Géraldine BARRON. *Entre tradition et innovation: itinéraire d'un marin, Edmond Pâris (1806-1893)*. Histoire. Université Paris Diderot-Paris VII, 2015, p.482

une colonisation de plus en plus importante sur les différents continents, en s'appuyant sur l'ethnologie, notamment sur la thèse évolutionniste, pour justifier l'expansion européenne. A ce titre, les collections ethnographiques deviennent des collections scientifiques avec un rôle politique clef, et s'éloignent du cabinet de curiosité où elles sont reléguées depuis des siècles. En témoigne la volonté de réorganisation de Morel-Fatio dès 1850, et la division du musée de la Marine et de ses collections ethnographiques dans des salles à part. Paris porte plus haut encore cet intérêt pour l'ethnologie en documentant de façon plus approfondie encore ses collections, ancrant définitivement le musée ethnographique du Louvre du côté de la science.

C. Le musée de la Marine, une spécificité dans les politiques culturelles

1. La IIIe République et l'art comme service public

Après un retour aux fondations des collections ethnographiques, essentiel pour comprendre leur évolution, nous nous recentrons sur la période faisant ici l'objet de notre étude : la IIIe République. C'est cette période qui nous préoccupe puisque, comme nous l'avons vu, elle voit le développement tant de l'ethnologie que de la colonisation française. Mais la fin du XIXe siècle est aussi une époque de profonds changements dans les politiques culturelles menées par l'Etat français, des changements qui, bien entendu, affectent la mission des conservateurs et par conséquent la place des collections.

En triplant les crédits alloués à l'enseignement artistique dès son arrivée au pouvoir⁶⁰, la IIIe République se différencie nettement du Second Empire et s'illustre immédiatement par l'importance qu'elle accorde à l'éducation. Ce régime souhaite

⁶⁰ GENET-DELACROIX, *Art et Etat sous la IIIe République, Le système des Beaux-Arts 1870-1940*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1992, p.217

donner aux arts un rôle crucial dans la formation républicaine des Français. Henry Roujon, directeur des Beaux-Arts de 1891 à 1903, l'exprime en ces termes :

Au reste, nos hommes d'Etat n'ont peut-être pas indiqué suffisamment leur compréhension du rôle de l'art dans le régime qu'ils constituaient. Ils l'ont trop souvent regardé comme un délicat ornement, tandis que l'intérêt public exigeait qu'il fut lié intimement à la vie même de la nation.⁶¹

Trop importants pour ne rester qu'un plaisir réservé à une certaine élite, les Beaux-Arts, puissant outil éducatif, doivent être pris en charge par l'Etat et devenir un service public. L'importance de l'art pour l'instruction des foules est affirmée et revendiquée de nombreuses fois par les hauts-fonctionnaires de l'Etat. Gustave Larroumet, prédécesseur de Roujon, affirme ainsi le rôle historique et nécessaire d'une éducation artistique et la nécessité de l'Etat pour la perpétuation des arts, sans lui voués à disparaître :

Depuis les origines de la France, les forces sociales se sont toujours employées à faire l'éducation du goût national. C'a été d'abord l'Eglise, puis la féodalité, puis la royauté [...]. La démocratie contemporaine ne peut abandonner ce rôle. C'est pour cela qu'elle fait de l'art un service public. Ce service, l'Etat l'exerce par ses constructions d'édifices, ses acquisitions d'oeuvres d'art, les encouragements qu'il donne aux formes supérieures de l'art -qui sans lui disparaîtraient vite, comme la peinture et la sculpture monumentale-, les facilités qu'il procure aux expositions libres, mais surtout par ses enseignements et par ses musées, qui sont une forme de l'enseignement.⁶²

Il serait cependant faux d'attribuer l'alliance des arts et de l'éducation à la IIIe République. Certes, les Beaux-Arts sont placés sous la houlette du ministère de l'Instruction publique dès 1870, mais la Première République avait déjà, en héritage de la pensée des Lumières, associée les arts à l'éducation, dans la loi du 12 Germinal An II (1794)⁶³. Rattachés au ministère de l'Intérieur le 10 Vendémiaire An IV (1795), ils sont liés à l'Instruction publique, cinquième division du ministère, et dont relèvent "écoles et bibliothèques, spectacles et fêtes, musées et beaux-arts ainsi que les poids et mesures"⁶⁴.

⁶¹ Henry Roujon, cité dans GENET-DELACROIX, *op.cit.* p.180

⁶² Gustave LARROUMET, *L'Art et l'Etat en France*, Paris, 1895, p.197, cité dans Gérard MONNIER, *L'art et ses institutions en France*, Gallimard, Paris, [1995], 2013, p.211

⁶³ En les attribuant à la commission exécutive de l'Instruction Publique, les ministères ayant été supprimés.

⁶⁴ Marie-Claude CHAUDONNERET, « Les ministres de l'Intérieur et les arts sous le Directoire », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, 26 | 2013, 63-73.

Plus qu'un idéal républicain dans la droite ligne de la Révolution Française, la volonté éducative de la IIIe République est aussi, à une époque de fortes tensions entre les différentes puissances européennes, une volonté de défendre ses intérêts, notamment dans le domaine des arts industriels où la France accuse un retard assez conséquent face à l'Allemagne tant haïe. Ce travail sans relâche pour la mise en place d'une éducation artistique offerte au plus grand nombre est celle qui fait naître les deux tiers des musées que la France possède en 1914, tous nés de cet engagement républicain⁶⁵. Le Bureau des Musées est, d'ailleurs, à partir de 1882, rattaché au Bureau de l'Enseignement.

La transformation des arts en service public va logiquement de pair avec un contrôle croissant de l'Etat. Le développement de l'inspection des Beaux-Arts, sur le modèle des inspections déjà existantes aux départements des finances ou de la guerre, témoigne de cette mutation des Beaux-Arts en un domaine étatique. Enfin, le 24 janvier 1882 est créé, par décret, l'Ecole du Louvre, qui vise à former les futurs spécialistes des musées. Les musées, services publics assurés par l'Etat et dont les fonctionnaires sont désormais formés par lui-même, doivent destiner à présent leurs collections à l'éducation d'un large public et non plus à un cercle restreint de connaisseurs ⁶⁶.

Les conservateurs du musée de la Marine voient donc, comme l'ensemble de leurs collègues, leurs missions fortement encouragées et dûment contrôlées par l'Etat dès 1870. L'heure est à l'instruction, envers et contre tout, priorité étatique dont le musée doit s'emparer. L'Amiral Pâris, établi au musée en même temps que la nouvelle république, ne déroge pas à cet idéal éducatif de son temps ; on lui doit l'approfondissement des notices d'oeuvres de Morel-Fatio et la réalisation de dossiers documentaires sur chaque modèle exposé. L'art n'est plus réservé à un cercle d'amateurs mais est devenu un bien public, et même un bien politique. Les collections ethnographiques du musée de la Marine du Louvre sont à ce titre

⁶⁵ Gérard MONNIER, *L'art et ses institutions en France*, Gallimard, Paris, [1995], 2013, p.239

⁶⁶ GENET-DELACROIX, *Art et Etat sous la IIIe République, Le système des Beaux-Arts 1870-1940*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1992, p.223

doublément politiques : par leur statut de collections publiques du musée le plus symbolique des politiques culturelles françaises, et par l'importance du discours qu'elles permettent de construire dans le développement de la colonisation. Colonisation et instruction, deux fers de lance de la IIIe République, qui encore aujourd'hui la caractérisent dans l'esprit collectif. A la croisée de deux chantiers majeurs de son époque, le musée ethnographique et sa place au sein du Louvre sont bien évidemment rapidement l'objets de controverses majeure. La haute sensibilité politique du musée explique la place qu'il prend par la suite dans le débat public et l'embarras croissant qu'il suscite dans les réflexions sur le rôle du Louvre et le statut des collections extra-européennes⁶⁷.

2. Entre le militaire et l'artistique : un musée double

Les débats autour du musée de la Marine et du rôle de ses collections sont d'autant plus embarrassants que le statut du musée se situe dans un entre-deux, écartelé entre ses origines militaires et sa fonction de musée, par conséquent rattaché à la Direction des Beaux-Arts, bien que ne possédant pas de collections spécifiquement attribuées aux Beaux-Arts⁶⁸.

Éminemment double, le musée de la Marine est, de sa création à la fin de la monarchie de Juillet, placé sous une co-tutelle du Ministère de la Marine et du Ministère de l'Intérieur⁶⁹, avant d'être finalement rattaché uniquement aux Beaux-Arts après 1848. Il est de plus assorti, dès 1827, d'un atelier de construction et de restauration de modèles, où travaillent des ouvriers mis à disposition par la Marine⁷⁰. Les finances du musée témoignent aussi de cette bipolarité : avant même son ouverture, il est décidé que le conservateur serait choisi parmi les ingénieurs de la Marine, tout en étant payé sur le département des Beaux-Arts⁷¹. Cette ambiguïté militaro-artistique n'est pas du goût de tous : en 1874, le député Charton propose de

⁶⁷ Nous employons ce terme à dessein en lieu et place de "collections ethnographiques", puisqu'il s'agit, par la suite, de n'attribuer que certaines provenances d'objets à l'ethnographie.

⁶⁸ Nous définissons ici le terme "Beaux-Arts" selon les disciplines enseignées à l'École des Beaux-Arts au XIXe siècle : peinture, sculpture, architecture, et gravure.

⁶⁹ Nous avons vu précédemment que la direction des Beaux-Arts était rattachée à ce ministère.

⁷⁰ Géraldine BARRON. *Entre tradition et innovation: itinéraire d'un marin, Edmond Pâris (1806-1893)*. Histoire. Université Paris Diderot-Paris VII, 2015, p.454

⁷¹ Geneviève BRESCH-BAUTIER (sous la direction scientifique de), *Histoire du Louvre*, Tome 2 : *Histoire du Louvre, II, de la Restauration à nos jours*, Paris, Fayard et Musée du Louvre, 2016, p.62

faire passer le budget et les collections du musée du département des Beaux-Arts à la Marine⁷² Ce musée est décidément à part...

Cette particularité se manifeste particulièrement dans le choix des conservateurs du musée. La première différence est numérique : lorsque tous les départements du Louvre disposent d'un conservateur et d'un conservateur adjoint, le musée de la Marine n'a guère que son conservateur pour le servir⁷³. Le profil du conservateur est également une étrangeté au sein du Louvre : les ingénieurs militaires ont la prééminence là où, d'ordinaire, ce sont des artistes puis des historiens d'art qui sont choisis. Pierre-Amédée Zédée, conservateur de l'ouverture du musée à 1836, est ainsi un ingénieur militaire reconnu, tout comme son successeur Apollinaire Lebas ; ils sont tous deux diplômés de l'École polytechnique, bien loin des arts ! En revanche, Léon Morel-Fatio diffère quelque peu. Plus proche du profil classique d'un conservateur du Louvre, il ne se rattache à la Marine que par le fait qu'il est un peintre de marines reconnu⁷⁴. Sa nomination ne va d'ailleurs pas de soi pour cette raison, comme l'atteste cet extrait d'une lettre, adressée à Monsieur le Ministre, et émanant de la division des musées nationaux le 24 novembre 1848⁷⁵ :

Quant à M. Morel-Fatio [sic] je m'empresse de reconnaître que c'est un artiste recommandable. Mais M. le ministre je dois vous faire remarquer qu'il est de tradition qu'un officier de marine peut seul être conservateur de ce musée. Le Musée de Marine Monsieur le Ministre consiste dans la plus riche collection de modèles de vaisseaux et il continue à s'accroître par ce qui lui est [illisible] dans notre budget par le travail d'un atelier qui ne peut être dirigé que par un homme d'un corps savant et spécial.⁷⁶

A la mort de Morel-Fatio⁷⁷, la prise de poste de l'amiral Pâris permet de renouer avec la tradition d'un marin à la tête du musée. En réalité, il incarne parfaitement la dualité du musée de la Marine : il est, certes un marin de renom, mais également un artiste

⁷² Géraldine BARRON, *op.cit.*, p.457

⁷³ Géraldine BARRON, *op.cit.*, p.458

⁷⁴ Il devient par la suite le peintre officiel de la Marine

⁷⁵ Le nom de l'expéditeur n'est pas noté

⁷⁶ Archives Nationales, Dossier de carrière 20150497/119 extrait type 2 n° 150 Morel-Fatio

⁷⁷ Celui-ci est mort, dans ses fonctions, terrassé par la vision de l'entrée des Prussiens dans le Louvre le 2 mars 1871

qui réalise, outre des relevés techniques des embarcations extra-européennes, de nombreux dessins et aquarelles lors de ses séjours en des contrées lointaines⁷⁸.

Cette double identité du musée, à cheval entre l'art et l'ingénierie militaire, ne cesse de faire l'objet d'attaque. Pour ses détracteurs, ce musée militaire ne fait qu'encombrer le service des Beaux-Arts et doit être déplacé urgemment aux Invalides, pour ranger enfin à sa place la Marine, aux côtés de l'Artillerie⁷⁹!

Cet aperçu des querelles flottant autour du musée de la Marine, entre monde militaire et monde artistique, achève de nous montrer que ce musée cristallise assez rapidement bien des tensions, qui sont loin d'être uniquement liées à la présence de collections ethnographiques en son sein, et ne peuvent que mener à des remises en question de plus en plus poussées de la place de ce musée au sein du Louvre...

Partie 2 : Un musée au sein du Louvre

A. Musée de civilisation, musée d'art ; de la fonction du Louvre

1. Une place au Louvre sans cesse remise en question

Ces multiples ambiguïtés font apparaître le musée de la Marine comme une anomalie muséale de moins en moins acceptable au sein du Louvre. A peine plus de vingt ans après l'ouverture du musée, le 16 février 1850, les conservateurs du Louvre se réunissent pour voter l'exclusion du musée de la Marine du palais⁸⁰. Malgré leur échec et le renouveau du département ethnographique grâce à Jeanron et Morel-Fatio, force est de constater que le musée de la Marine n'est pas au beau

⁷⁸ Géraldine BARRON. *Entre tradition et innovation: itinéraire d'un marin, Edmond Paris (1806- 1893)*. Histoire. Université Paris Diderot-Paris VII, 2015, p.454

⁷⁹ *Ibid*, p.464

⁸⁰ NIDERLINDER, Alain, 1994c. Le Musée de la Marine et ses collection, *Neptunia* 195, pp. 41-50, p.45.

fixe durant le Second Empire : ce sont à peine 90 nouveaux objets qui entrent dans l'inventaire dans cette période⁸¹.

Les questionnements vont en s'accroissant sous la IIIe République. Dès 1871, la mort de Morel-Fatio donne ainsi l'occasion inespérée à ses anciens collègues de tenter, une nouvelle fois, d'évincer le musée de la Marine. Une déclaration accablant le musée est adressée au ministère de l'Instruction Publique le 16 mars 1871 et stipule, en s'appuyant en partie sur le non-enrichissement des collections dans les dernières années :

l'Ethnographie tel qu'il est actuellement constitué ;

2° que tous les modèles de bâtiments, les appareils, les plans en relief, etc. doivent être rendus au ministre de la Marine. Lui seul a les moyens d'accroître continuellement, par ses arsenaux, cette collection pour laquelle nous n'avons au Louvre aucun fond affecté spécialement et qui par conséquent reste et restera stationnaire« 1° qu'il n'y a pas lieu de maintenir au Louvre le département de la Marine et de

3° que les objets ethnographiques, c'est-à-dire les armes, les ustensiles des peuples sauvages ou peu civilisés seront très utilement répartis entre les musées de St Germain et le département des antiquités égyptiennes.

4° que les produits de l'art oriental doivent former une section du musée du moyen âge et de la Renaissance. »⁸²

Loin d'être sans suite, cette diatribe trouve un écho chez un homme politique. En 1874, le député Charton souhaite donc faire voter le transfert du budget et des collections au ministère de la Marine et des Colonies et débarrasser les Beaux-Arts de cette étrange musée. Il n'y parvient pas, s'opposant notamment à la passion et au dévouement de l'amiral Pâris pour son musée, qui va jusqu'à refuser d'être payé pour financer la conservation de ses collections ⁸³ !

Mais malgré l'investissement de Pâris, le musée de la Marine voit sa situation devenir de plus en plus inconfortable à partir de 1878, avec la mise en place d'une institution qui bouleverse le paysage muséal français d'alors. S'appuyant sur

⁸¹ De 962 numéros dans l'inventaire en 1853 à 1052 en 1871 : Géraldine BARRON. *Entre tradition et innovation: itinéraire d'un marin, Edmond Pâris (1806- 1893)*. Histoire. Université Paris Diderot-Paris VII, 2015, p.457

⁸² AMN, EM2, note de Ravaisson au ministre de l'Instruction publique, 16 mars 1871, cité dans Géraldine BARRON. *Entre tradition et innovation: itinéraire d'un marin, Edmond Pâris (1806- 1893)*. Histoire. Université Paris Diderot-Paris VII, 2015, p.457

⁸³ Géraldine BARRON. *op. cit.*, p.458

l'importance des collections d'objets des Amériques rapportés en France par les voyageurs⁸⁴ et sur la présentation, sous un prisme esthétique, d'objets extra-européens dans les Expositions Universelles à partir de 1855⁸⁵, la décision est prise en 1877 de créer un *Muséum ethnographique des Missions scientifiques*. Ce musée a pour vocation de rassembler l'ensemble des objets ethnographiques et est le premier de ce type en France. Il s'installe dans l'un des bâtiments construits à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1878, au Trocadéro. Ce musée est inédit puisque le seul musée en France voué uniquement à recueillir les collections ethnographiques. Il se différencie en cela du musée ethnographique du Louvre qui n'est pas une entité indépendante et reste rattaché à la Marine, sans avoir pour vocation, de plus, de réunir sous sa coupe l'ensemble des collections du pays. Développer le musée ethnographique du Louvre pour accomplir cette mission eut, du reste, été très difficile, non seulement en raison des réserves déjà émises en 1850 par les autres conservateurs, évoquées précédemment, mais également en raison d'un manque de place criant. Les autres conservateurs du musée souhaitent, à tout prix gagner quelques salles afin d'y exposer davantage⁸⁶. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à partir de 1879, conquis à la cause du Trocadéro, se fait un ardent défenseur du regroupement des collections ethnographiques en son sein. Et donc, du démantèlement des collections du musée ethnographique du Louvre. Une lettre de sa main, adressée au Sous-secrétaire d'Etat et datée du 14 mai 1879, présente ses ambitions :

Monsieur le Sous-secrétaire d'Etat, le musée d'ethnographie, dont la création est décidée depuis assez longtemps déjà, va être, comme vous le savez, organisé dans le Palais du Trocadéro.

Comme il importe que cet établissement soit aussi complet que possible et qu'il présente toutes les variétés d'objets se rapportant à l'ethnographie, j'ai tâché de réunir, pour les y faire entrer, les collections disséminées un peu de tous les côtés et qui trouveront là leur place naturelle.

J'ai pensé que la partie ethnographique annexée au Musée de la Marine du Louvre ainsi que la collection d'antiquités et curiosités américaines déposée dans le même Palais, et conservée en caisses, pourraient également figurer au Trocadéro, et

⁸⁴ Ernest-Théodore Hamy cite la collection de M. Wiener, qui envoie au ministère de l'Instruction publique 86 caisses du Pérou entre le 22 septembre 1876 et 3 septembre 1877 : Ernest-Théodore HAMY, *Les origines du musée d'ethnographie, histoire et documents* E.Leroux, 1890, p.57

⁸⁵ Fabrice GROGNET, " La réinvention du musée de l'Homme au regard des métamorphoses passées du Trocadéro", dans MAZE, Camille, POULARD, Frédéric., et VENTURA, Christelle., (dir), 2013, *Les Musées d'ethnologie, Culture, politique et changement institutionnel*, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Lassay-les-Châteaux, p.141

⁸⁶ HAMY, Ernest-Théodore, *op.cit.*, p.55

je viens vous demander, Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat, si vous verriez des inconvénients à ce déplacement.

Dans le cas où, comme je l'espère, vos vues s'accorderaient avec les miennes, je pense qu'il y aurait avantage à transporter aussi le musée de Marine au Trocadéro. Il trouverait place auprès du musée d'ethnographie ; et les salles du Louvre resteraient tout entière au Musée de peintures qui seul aurait dû les remplir.

Agréez, Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts,

Jules Ferry⁸⁷

Deux collections du Louvre sont ainsi visées, les collections américaines et les collections du musée ethnographique. La volonté de regrouper toutes les collections ethnographiques éparpillées jusqu'alors en différentes institutions est certes chère au cœur de Jules Ferry. Celui-ci est certainement sincèrement désireux d'aider la jeune science ethnographique à se développer, un désir d'autant plus probable que Ferry est un acteur majeur de l'expansion coloniale française, ayant donc tout intérêt à développer la science sur laquelle s'appuie son idéologie⁸⁸. La volonté d'affirmer partout autour du globe la grandeur de la France anime ses vellités conquérantes : il va de soi qu'un musée regroupant des savoirs sur les peuples les plus nombreux possibles et permettant à la France d'être le pays le plus avancé dans les sciences ethnographiques fait partie des objectifs de l'ambitieux ministre.

Nous constatons donc qu'un nouvel argument s'élève contre le musée de la Marine du Louvre : cette fois-ci, on ne lui reproche pas d'être un musée militaire et non artistique mais d'empêcher, par sa rétention d'objets ethnographiques, le développement d'une véritable institution dédiée à l'ethnographie.

2 . Musée de science, musée d'art : la duplicité du Louvre

Une voix s'élève cependant contre la volonté de Jules Ferry, celle du conservateur des antiques et de la sculpture moderne, Félix Ravaisson-Mollien. A ce

⁸⁷ Archives nationales, F/21/4489/A

⁸⁸ Dès 1870, il s'engage pour donner aux colons d'Algérie le droit d'élire des députés ; en 1881, c'est à lui qu'on doit le protectorat de Tunis ; il défend les intérêts français au Tonkin avec véhémence, engageant un conflit avec la Chine, et devient l'ennemi de Clémenceau, qui lui reproche une politique coloniale de la force et nuisible aux droits de l'homme : Charles-Robert AGERON. « Jules Ferry et la colonisation », , *De « l'Algérie française » à l'Algérie algérienne. Volume 1*, sous la direction de Ageron Charles-Robert. Editions Bouchène, 2005, pp. 183-198.

titre, il est aussi chargé du musée américain du Louvre, et, bien qu'ayant été un fervent partisan de l'exclusion du musée d'ethnographie hors du Louvre, il estime que les collections antiques, de tous continents confondus, doivent rester groupées au Louvre afin de permettre des comparaisons entre les différentes civilisations :

[...] Je ne puis m'empêcher de penser que les antiquités de l'Amérique ne sont pas déplacées au Louvre à côté de celles de l'Asie, (Assyrie, Phénicie, Judée, Arabie, Asie Mineure) et de l'Afrique (Egypte, Carthage, etc), avec lesquelles la science leur trouve, en ce moment même, des relations instructives, desquelles peut sortir la solution d'important problèmes historiques sur l'origine et la filiation des civilisations primitives.

Le musée du Louvre est destiné à comprendre les produits de l'art de tous les peuples jusqu'à l'époque contemporaine exclusivement. [...] Autrement dit, tandis que le musée du Louvre réunirait dans ses collections tous les éléments d'un tableau général et comparatif des civilisations passées, le musée ethnographique offrirait un tableau analogue des civilisations présentes. Je ne vois pas quelle autre ligne de démarcation scientifique on pourrait tirer entre les deux établissements.⁸⁹

Commence ainsi un conflit majeur sur la définition du Louvre, entre son conservateur des Antiques et son ministre. Pour le premier, le Louvre est un musée d'histoire, un musée scientifique. Il doit à ce titre permettre aux chercheurs comme aux visiteurs de tisser des liens entre les différentes civilisations du passé et de les mieux comprendre, par la méthode de la comparaison. Il n'y aurait alors pas lieu d'exclure de ses galeries les antiquités américaines, dont la présence est justifiée au même titre que les autres antiquités extra-européennes. Un échantillon géographique le plus large possible des antiquités permet donc pour Ravaisson-Mollien une meilleure réflexion devant mener à de grandes avancées scientifiques. La limite entre le Louvre et le Trocadéro est pour lui celle entre le passé et le présent, entre l'histoire et l'ethnographie, et non une frontière géographique absurde en son sens puisque ne faisant que s'opposer à l'avancée des sciences.

Au musée scientifique de Ravaisson-Mollien s'oppose le musée artistique de Ferry. Dans une réponse cinglante adressé au conservateur, le ministre défend une vision toute différente du Louvre :

La pensée qui a inspiré la création du Musée ethnographique n'est point, comme vous semblez le supposer, d'offrir pour les civilisations actuelles un tableau analogue à celui que présenterait pour les civilisations passées le Musée du Louvre. Le

⁸⁹ Archives Nationales, Cote F/21/4489/A Lettre du 19 novembre 1880, par Félix Ravaisson Mollien, conservateur des arts antiques au Musée du Louvre à l'intention du Ministre

Parlement, en votant les crédits nécessaires à l'installation et à l'entretien des collections ethnographiques qui seront désormais réunies au Trocadero, a voulu faire pour l'histoire des moeurs et des coutumes des peuples de tous les âges ce que le Musée du Louvre réalise si heureusement en ce qui touche à leurs arts. Ce sont là deux idées distinctes, et ce n'est qu'en groupant, par époques successives, les objets purement historiques d'un côté, et de l'autre les objets d'art, que l'on aidera la science à résoudre, selon vos propres expressions, les importants problèmes sur l'origine et la filiation des civilisations primitives.⁹⁰

A la différence de temporalité, Ferry répond par la différence disciplinaire. Le Louvre, ce sont les arts, le Trocadéro l'ethnographie. Mais comment donc définir ce qui relève de l'art et ce qui relève de l'ethnographie, puisque, pour le ministre, la limite temporelle ne peut aider à cette séparation ? Sans rejeter complètement l'idée que les peuples d'Amérique aient pu produire de l'art, Ferry exclut en tout cas radicalement les collections du musée Américain du Louvre du champ de l'art :

Le musée du Louvre n'a pas davantage besoin de la plus grande partie des objets fort peu artistiques qu'il possède sous le nom d'antiquités américaines. Il suffirait qu'il conserve un très petit nombre de ces objets à titre de spécimens. Mais je ne puis m'empêcher de remarquer avec regret que ce sont précisément les vraies oeuvres d'art des populations du Mexique et du Pérou qui lui font défaut. Au reste, le Louvre ne peut, faute de place, exposer ces collections qui, par leur nature, ne me paraissent pas appelés à figurer dans un musée d'arts⁹¹

Remettre de l'ordre dans les musées : telle est la mission que Ferry semble se donner alors en s'attelant avec tant de passion à la constitution du musée du Trocadéro. Pour lui, trop de pièces ethnographiques se sont retrouvées à tort dans des musées archéologiques ou artistiques ; il s'agit à présent de les réclamer à ces institutions, avec la volonté de créer un corpus unique et centralisé⁹². L'appendice ethnographique du musée de la Marine fait bien sûr partie des collections demandées, du moins en immense partie : "Quant au musée de la marine, il contient de nombreuses séries qui ne se rapportent pas aux peuples navigateurs, la plupart, entre autres, des séries qui concernant l'Afrique, l'Amérique [illisible]."⁹³ Ferry définit ainsi au passage la fonction du musée ethnographique de la Marine : présenter des

⁹⁰ Archives Nationales, Cote F/21/4489/A, Lettre à Monsieur Ravaisson-Mollien, de la part du ministre datée du 30 novembre 1880.

⁹¹ *Ibid*

⁹² "Les administrations de nos divers musées d'art ou d'archéologie ont admis jusqu'ici dans leurs collections un grand nombre d'objets ethnographiques que leur caractère auraient dû naturellement en faire écarter, mais que faute d'un musée spécial, on ne savait où diriger.", lettre de Jules Ferry au Sous-secrétaire d'Etat datée du 24 février 1881. Archives Nationales, Cote F/21/4489/A

⁹³ *Ibid*

artefacts se rapportant à la navigation chez les peuples non-européens. Pâris est alors nommé président d'une commission visant à classer et organiser les collections ethnographiques. Assez curieusement, il accepte de travailler à la constitution du futur musée du Trocadéro, quitte à devoir se séparer de ses collections ethnographiques. Il garde peut-être l'espoir de pouvoir à la suite de cette séparation, agrandir les espaces de son musée de la Marine, tout en pointant l'imprécision avec laquelle Ferry définit l'ethnographie, une imprécision qui peut lui permettre de demander finalement n'importe quelle collection ⁹⁴.

Encore une fois, les collections ethnographiques du musée de la Marine se retrouvent à la croisée de différentes ambitions et politiques et muséale. Elles viennent appuyer clairement le flou qui entoure la définition du Louvre dans les débuts d'une IIIe République qui cherche à redéfinir sa politique patrimoniale. Personne ne prend leur défense cette fois-ci ! Ni Ravaisson-Mollien qui, bien que défendant son pré carré et sa vision scientifique du Louvre, n'adopte pas le point de vue évolutionniste qui l'aurait poussé à voir les objets des populations "sauvages" comme des objets antiques ; ni Ferry qui pense surtout à la gloire d'un musée allant dans le sens de ses ambitions coloniales ; ni Pâris qui tente de préserver son patrimoine marin au sein du Louvre.

3. Coloniser par le musée : fonction et symbolique du musée ethnographique sous la IIIe République

Le destin des collections ethnographiques du musée de la Marine du Louvre semble donc, à l'orée des années 1880, scellé. Comment expliquer cela, alors même que l'ethnographie prend une place à part au Louvre en 1850 avec l'ouverture du musée ethnographique ? Qu'est-ce qui permet d'expliquer, qu'à peine plus de cinquante ans après son ouverture, le musée de la Marine soit tant appelé à quitter le Louvre ? La volonté est pourtant forte, lors de la création du musée, d'exposer, en lien avec la Marine, des pièces de différents continents. C'est justement cela qui cause la perte du musée ethnographique du Louvre, en dehors même de la redéfinition de la fonction de ce dernier. Le XIXe siècle voit naître et évoluer

⁹⁴ Géraldine BARRON. *op. cit.*, p.469

l'ethnographie au gré des bouleversements scientifiques et politique. A la fin du siècle, ses collections ne peuvent plus être exposées de la même façon que dans ses premières décennies. Le rapport de l'Europe et de la France au monde change fondamentalement dans les mêmes années. L'association des objets ethnographiques au prestige des marins français ne correspond bien vite plus à la vision de l'ethnographie.

D'une puissance exploratrice héritée du XVIIIe siècle, la France devient une puissance colonisatrice. Les objets ethnographiques ne peuvent plus se contenter de valoriser la bravoure des explorateurs des mers. Ils ont désormais une nouvelle fonction : témoigner et appuyer la domination de la France sur ses nouvelles terres. Cela accompagne le changement de statut des colonies, qui prennent une place de plus en plus importante dans l'économie française. En atteste d'ailleurs leur changement de tutelle administrative : le ministère des Colonies se sépare de celui de la Marine à partir de 1883 pour rejoindre le ministère du Commerce, avant d'obtenir son autonomie, preuve de leur importance croissante pour la France⁹⁵. Les collections coloniales suivent le même chemin et prennent, elles aussi, leur indépendance vis-à-vis de la Marine.

Les collections ethnographiques exposent, à la fin du XIXe siècle, tout à la fois la justification de la colonisation et sa preuve. Justification d'abord puisque, comme nous l'avons vu plus haut dans cette étude, les objets sont exposés de façon à obtenir une classification linéaire du niveau d'évolution des peuples, peuples que l'Europe "civilisée" se doit d'aider. Et enfin preuve et affirmation de la colonisation, puisque le musée, en sortant des objets sacrés, politiques ou quotidiens de leurs usages originels, affirme par ce biais la mort symbolique de ces objets, et donc, à terme, la mort de ces sociétés.

Le musée d'ethnographie du Trocadéro peut être vu comme une collection de *spolia*, de butins de guerre, comparables à ceux qu'exhibaient un général romain lors de

⁹⁵ Lorraine DECLETY, Le ministère des colonies. In: *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n°8, 2e semestre 2004. pp. 23-39.

son triomphe. Ramener en France les symboles de pouvoir des terres colonisées, c'est, par un principe de métonymie propre au musée⁹⁶, confirmer le pouvoir de la France sur ces mêmes terres. Ernest-Théodore Hamy, premier directeur du musée d'ethnographie du Trocadéro, après avoir reçu la sculpture du roi du Dahomey, Behanzin, tout juste défait par le général Dodds, écrit : "La collection Dodds est montée et exposée; quand vous voudrez voir Behanzin, j'aurai le plaisir de vous le présenter"⁹⁷. Exposer la sculpture du roi vaincu au musée équivaut aussi à neutraliser son pouvoir. Enfermée derrière une vitrine, la puissance passée associée à l'objet s'éteint. La mise en musée, comme une mise en bière, va de pair, dans ce contexte, avec l'extinction de ce qu'elle représente. C'est d'ailleurs l'une des raisons de l'intérêt pour les collections ethnographiques au XIXe siècle : la certitude de la disparition prochaine des sociétés étudiées. L'évidence de la destruction à venir d'une culture, d'un peuple, ou d'une pratique, amène paradoxalement à sa conservation en musée ; mais l'on parle alors d'une conservation statique. Un objet autrefois actif au sein de sa société est alors placé hors d'elle, hors de son usage. Il devient témoignage, objet d'étude, rappelant un passé désormais révolu mais dont le musée conserve un échantillon, toujours dans cette optique de métonymie⁹⁸.

Le musée permet une annihilation du pouvoir par la neutralisation de l'objet symbolisant celui-ci. Cela ne s'observe pas que dans les constitutions des collections coloniales : la Révolution Française offre un bon exemple de destitution du pouvoir par la destitution des objets, comme analysé par Jean-Michel Leniaud⁹⁹. Ainsi la fin de l'Ancien Régime s'accompagne-t-elle de vandalismes sur les objets symboles de la religion, de la "féodalité", de la monarchie : tout ce qui concrétisait la puissance du pouvoir absolu. La nécropole royale de Saint-Denis est ravagée dans une volonté d'en finir avec ce qui constituait les racines de l'ancien pouvoir. Cette destruction est

⁹⁶ Nélia DIAS, Une place au Louvre, Le musée national de la Marine : histoire d'une institution et de ses collections (1748-1998) in Marc-Olivier GONSETH, Jacques HAINARD, Roland KAEHR (dir) *Le Musée Cannibale*, 2002

⁹⁷ Nélia DIAS, *op.cit.*

⁹⁸ "De plus, la mise en exposition est, en quelque sorte, corollaire de la négation des pratiques culturelles, l'acte d'exposer impliquant, comme l'a fort bien montré Steven Mullaney (1983 : 48-49) l'éradication de ce qui est donné à voir." Nélia DIAS, *op.cit.*

⁹⁹ Jean-Michel LENIAUD, *Les archipels du passé, Le patrimoine et son histoire*, Fayard, Paris, 2002

avant tout une désacralisation. Ce que l'on n'osait toucher auparavant doit désormais être détruit, à l'instar du système de croyance à l'origine de cette sacralité. Cette phase de vandalisme ne tarde pas à être accompagnée, paradoxalement, d'une phase de conservation : l'abbé Grégoire et Alexandre Lenoir s'en font les fervents défenseurs, arguant que les oeuvres du passé peuvent encore servir à l'éducation du peuple. Il ne s'agit que de détruire le pouvoir associée à ces oeuvres. Au moment le plus fort du vandalisme est ainsi créé le Musée des Monuments Français. Cette création a certes pour dessein la préservation de quelques uns des plus grands symboles de l'Ancien Régime, mais cette fois-ci dans l'optique de les offrir à la Nation française, loin du pouvoir et du danger qu'ils incarnaient auparavant, désormais inutiles à la société, hors d'elle, achevant de prouver que l'ancien monde s'est éteint.

Faire passer une pièce du statut d'objet utilisé à celui d'objet exposé, c'est donc instaurer une rupture, affirmer que ce qui fut vivant est désormais hors de portée. Les collections ethnographiques du Trocadéro n'affirment pas autre chose, mais il s'y ajoute un autre élément : l'éloignement. Le musée d'Alexandre Lenoir présente les vestiges d'une ancienne France à ses habitants, visant leur instruction sur leur propre histoire. En revanche, l'arrachement géographique du patrimoine des colonies est une façon de priver ces sociétés de leur histoire, de couper le lien entre leurs vivants et leurs morts. Cette rupture fait partie du processus de colonisation : les colonisés sont privés des insignes de leur propre pouvoir, de leur histoire, et par là de leur identité. S'y substituent les nouveaux attributs imposés par le colon.

Si cette volonté est l'une des caractéristiques du musée d'ethnographie du Trocadéro, les choses sont quelque peu différentes pour le musée de la Marine. Ses collections ethnographiques ne visent pas, à l'origine, à prouver la défaite d'un peuple, mais sa découverte par la France et sa Marine. Les objets exposés ne sont pas les témoignages de sociétés disparues, mais lointaines, dont quelques échantillons matériels prouvent l'existence. Le musée de la Marine reste, comme le musée d'ethnographie, le lieu d'exposition de ce qui est inatteignable, mais cette fois-ci pour des raisons géographiques et non historiques. En cela, il se rapproche

davantage du cabinet de curiosité, une façon d'exposer une étrangeté, le fragment infime d'une lointaine société. Les collections ethnographiques ne peuvent donc rester au Louvre, même associée à la Marine : l'époque change et colonies et explorations ne sont plus liées. Le musée du Louvre affirme sa place de musée artistique tandis que le musée d'ethnographie du Trocadéro vise à l'instruction. Le Louvre ne peut exposer, dans ces dernières décennies du XIXe siècle, des objets venant de civilisations en cours de conquête : il est, en même temps qu'un musée d'art, un lieu de recueil de civilisations passées. C'est tout du moins la transformation qui s'opère en lui à cette époque, car le musée du Louvre n'a pas toujours été ce lieu d'art et d'histoire... Il est même, dans ses premières années d'existence en tant que musée, lui aussi le lieu de recueil de *spolia* issus des guerres napoléoniennes. La redéfinition de sa fonction et les changements politiques français d'alors l'éloignent définitivement de cette fonction, tout comme la redéfinition des collections ethnographiques les éloignent du musée de la Marine.

B. Les collections extra-européennes au sein du Louvre : un traitement inégal

1. Les musées archéologiques

Les oeuvres non-européennes n'ont-elles donc, à la fin du XIXe siècle, qu'une place dans un musée ethnographique ? L'altérité est-elle condamnée à trouver porte close au Louvre ? Est-ce là la raison pour laquelle le musée ethnographique de la Marine doit quitter le palais ? La réponse se trouve dans l'histoire de la constitution des différents départements du musée.

Le musée de la Marine n'est en effet pas le premier à exposer des objets non-européens dans les murs du Louvre. Face à lui, dans l'aile sud de la Cour Carrée, le musée égyptien ouvre ses portes dès 1826, sous la direction de Jean-François Champollion. Ce musée est un témoignage fort de l'intérêt porté, dès la fin du XVIIIe siècle, à l'Egypte antique, qui devient même une source d'inspiration

pour les arts de l'époque¹⁰⁰ ! Constituées notamment par Dominique Vivant-Denon lors de l'Expédition d'Égypte¹⁰¹, les collections du musée égyptien s'enrichissent très rapidement grâce aux achats de Champollion¹⁰².

Peu de temps après, c'est au tour de l'Assyrie de fasciner le milieu artistique français. La découverte de vestiges antiques du Moyen-Orient provoque un grand intérêt, puisque liée aux récits bibliques. De fameuses campagnes archéologiques mènent à la création du premier musée assyrien d'Europe en 1847. L'une des plus importantes est celle menée par Paul-Emile Botta, consul de France à Mossoul, qui découvre en 1843 ce qu'il pense être les restes de Ninive¹⁰³. Il envoie au Louvre les gigantesques taureaux androcéphales assyriens, aujourd'hui encore parmi les oeuvres les plus célèbres du département des Antiquités orientales. Ces deux exemples prouvent qu'exposer de l'art non-européen au Louvre est non seulement possible, mais également vivement encouragé par l'ouverture de nouveaux musées et l'accroissement des collections.

Plus particulier est le cas de la collection américaine du Louvre. Comme nous pouvons déjà nous le figurer à la lecture des requêtes de Jules Ferry auprès de Félix Ravaisson-Mollien, leur identité divise. Toujours est-il que ces collections sont reconnues pour leur valeur archéologique lorsque le musée mexicain¹⁰⁴ est créé au Louvre en 1850. C'est ce qui justifie son rattachement au département des antiques, sous la houlette de Adrien Prévost de Longpérier. Celui-ci souhaite un musée "où les objets ne sont pas seulement "de curiosité", mais les témoins des civilisations

¹⁰⁰ Citons notamment le cabaret égyptien de Napoléon Ier, produit par la manufacture de Sèvres en 1810, avec cartels de Lebel et Béranger d'après le «Voyage en Haute-et Basse-Egypte» de Vivant Denon. L'inspiration existe aussi dans le domaine de la peinture : Alexandre-Denis Abel de Pujol réalise ainsi, pour le plafond du musée Charles X, *L'Égypte sauvée par Joseph*, en 1827.

¹⁰¹ Menée par Napoléon Bonaparte entre 1798 et 1801

¹⁰² Annie CAUBET. "DEPARTEMENTS D'ANTIQUES ET AVENTURE DE L'ARCHEOLOGIE." *Revue Des Deux Mondes*, 1999, pp. 51–61. JSTOR, www.jstor.org/stable/44187864. Consulté le 6 juin 2020

¹⁰³ Il s'agit en réalité du site de Khorsabad, ancienne Dur-Sharrukin.

¹⁰⁴ En 1850, la majorité des objets de ce musée proviennent du Mexique et donnent leur nom au musée. L'acquisition en 1851 de pièces venues du Pérou oblige à le renommer musée américain. Carole DUCLOT. Les prémices de l'archéologie mexicaine en France : un musée américain au Louvre en 1850. In: *Bulletin Monumental*, tome 151, n°1, année 1993. pp. 115-119.

qu'ils illustrent et expliquent"¹⁰⁵. Cependant, les cultures américaines ne sont pas toutes considérées avec le même intérêt au XIXe siècle, comme nous en avons eu un aperçu avec l'une des lettres de Ferry. Les civilisations des Andes ou de Mésoamérique sont alors considérées comme de "grandes civilisations". Si leur production suscite un intérêt comparable à celle des civilisations égyptiennes ou grecques antiques, cela n'est pas le cas pour les autres régions des Amériques, vues d'une façon assez similaire aux cultures d'Afrique subsaharienne ou d'Océanie¹⁰⁶. Cette différence d'approche nous permet de comprendre pourquoi les objets américains acquis à la vente Vivant-Denon en 1826 sont d'abord déposés au musée de la Marine¹⁰⁷, pour rejoindre finalement le département des Antiques. Cette ambivalence explique le départ de ces collections pour le Trocadéro.

Ces exemples d'autres musées hors d'Europe dessinent une définition du rapport du Louvre aux cultures extra-européennes. C'est bien au XIXe siècle que se dessinent les contours du grand musée que nous connaissons aujourd'hui, et cette définition n'est, à la fin du siècle, plus compatible avec le musée de la Marine. L'histoire des musées assyrien, égyptien et américain nous permet de comprendre la singularité des collections ethnographiques du Louvre et, par là, les raisons de son expulsion. Plusieurs éléments permettent de comprendre pourquoi le musée ethnographique ne trouve plus sa place au Louvre dans les dernières décennies du XIXe siècle. Ce qui distingue ce musée n'est pas le fait qu'il expose des objets extra-européens, mais le fait que les civilisations qu'il présente soient sans lien avec l'histoire de l'Europe. Certes, les arts antiques d'Égypte ou d'Assyrie sont plusieurs fois qualifiés de primitifs : Baudelaire parle "d'une barbarie inévitable, synthétique, enfantine, qui reste souvent visible dans un art parfait (mexicaine, égyptienne ou ninivite)"¹⁰⁸ et Van Gogh parle de "primitif" en évoquant le style de cour des Égyptiens. Mais nul ne peut nier que les liens entre la Grèce et l'Égypte et l'importance de l'un pour comprendre

¹⁰⁵ Geneviève BRESCH-BAUTIER (sous la direction scientifique de), *op. cit.*, p.140

¹⁰⁶ Pascal RIVIALE, "L'AMÉRICANISME FRANÇAIS A LA VEILLE DE LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ DES AMÉRICANISTES." *Journal De La Société Des Américanistes*, vol. 81, 1995, pp. 207–229. JSTOR, www.jstor.org/stable/24605783. Consulté le 7 juin 2020.

¹⁰⁷ Geneviève BRESCH-BAUTIER (sous la direction scientifique de), *op. cit.* p.140

¹⁰⁸ Charles BAUDELAIRE, *L'art romantique*, 1869, cité par DE L'ESTOILE, Benoît, 2010, *Le goût des autres, de l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, Flammarion, Paris, p.316

l'autre. Quant aux vestiges antiques du Moyen-Orient, leur lien avec la Bible leur donne une importance considérable.

De plus, ces musées présentent certes des oeuvres non-européennes, mais ils sont avant tout des musées antiques. Ils accompagnent une science qui, si elle ne naît pas au XIXe siècle, est alors en plein développement : l'archéologie. Des chaires lui sont rapidement dédiées au Collège de France, la première d'entre elle est d'ailleurs consacrée à l'Égypte, en 1831¹⁰⁹! Ces études archéologiques font également l'objet d'un enseignement à l'École Pratique des Hautes Études, qui intègre dès sa création des cours sur l'antiquité non-européenne. L'archéologie et l'histoire de l'art étudient tant des sociétés dites "civilisées" que des peuples vus comme "intermédiaires", ni sauvages, ni civilisés, selon les thèses en vigueur¹¹⁰. L'ethnographie, en revanche, en plus d'être une science balbutiante en comparaison à l'archéologie, se limite à l'étude des peuples vus comme au bas de l'échelle de la civilisation.

Ces caractéristiques expliquent le renvoi du musée ethnographique et du musée américain hors du Louvre. Le palais s'affirme au cours du siècle comme un musée d'art et de prestige. Si des collections archéologiques y sont admises, c'est qu'elles s'inscrivent à la fois dans l'histoire de l'art et dans l'histoire européenne. Cela ne peut être ni le cas des artefacts américains, qui, bien qu'associés de façon parcellaire à l'archéologie, ne sont pas liés à l'Europe, et évoquent encore les arts des "sauvages"¹¹¹, ni le cas des objets d'Océanie, d'Afrique ou d'Asie du musée ethnographique de la Marine. La solitude dans laquelle se trouve la collection ethnographique du Louvre à la fin du siècle ne peut qu'amener son exclusion.

¹⁰⁹ La chaire d'archéologie romaine est créée en 1861, l'assyrienne en 1874 et la grecque en 1877 : Lyne THERRIEN. "L'Institutionnalisation De L'histoire De L'art En France Au XIX^e. *RACAR: Revue D'art Canadienne / Canadian Art Review*, vol. 28, 2001, pp. 50–55. JSTOR, www.jstor.org/stable/42630673. Consulté le 6 juin 2020

¹¹⁰ GROGNET Fabrice, *Le concept de musée. La patrimonialisation de la culture des "autres". D'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoires de métamorphoses*, Thèse en deux volumes dirigée par Jean Jamin, Directeur d'études, EHESS, 2009, p.268

¹¹¹ Le chroniqueur Alexandre Privat d'Anglemont commente, à l'ouverture du musée américain : "nous n'admirons pas beaucoup ces statuette de Dieux et de Caciques américains, qui ont le malheur de nous rappeler les fétiches dessinés sur les Calebasses par les nègres modernes du Congo et du Cap Lao" : Carole DUCLOT. Les prémices de l'archéologie mexicaine en France : un musée américain au Louvre en 1850. In: *Bulletin Monumental*, tome 151, n°1, année 1993. pp. 115-119.

2. Une hiérarchie des arts

A mesure que le Louvre s'affirme comme musée des Beaux-Arts, les oeuvres extra-européennes cherchent, quant à elles, leur place au sein de l'histoire de l'art. Si les collections du musée ethnographique de la Marine ne peuvent prétendre un lien avec l'histoire européenne pour rester au Louvre, peuvent-elles y rester en tant qu'oeuvres d'art ? En d'autres termes, la production d'Asie, d'Afrique, des Amériques, ou d'Océanie peut-elle être autre chose que sujet d'étude scientifique ? Peut-elle être considérée comme art, au XIXe siècle ? L'évocation des musées archéologiques non-européens du Louvre dans les pages précédentes nous donne déjà quelques éléments de réponse. Les civilisations sont classées selon leur niveau de supposée évolution ; de même pour leur production, qui peut alors être classée comme renseignement ethnographique ou oeuvre d'art.

Cette classification apparaît dès la fondation du musée de la Marine. La collection de Vivant Denon, acquise en 1826 pour constituer le futur musée ethnographique de la Marine, est ainsi divisée selon l'origine géographique. Les objets hindoux, chinois, arabes et persans sont regroupés sous l'étiquette "ouvrages orientaux". Leur qualité esthétique est reconnue. Ils sont décrits comme possédant une "beauté appréciée depuis longtemps", à l'inverse des objets issus des contrées "sauvages". Ceux-ci, regroupés sous le terme de "Mélanges", sont associés à divers artefacts : des idoles mexicaines cotoient des mannequins vêtus de costumes de paysans napolitains¹¹². L'on remarque donc d'ores et déjà une différence de traitement importante entre l'Asie et les autres continents. On ne prend, lors de cette vente Denon, pas même la peine de noter la provenance géographique des objets des "sauvages", en les associant à un bazar difficilement définissable, sans mention de qualité artistique quelconque.

¹¹² *Description des objets d'art qui composent le cabinet de feu M. le baron V. Denon, Monuments antiques, historiques, modernes, ouvrages orientaux, etc.*, L.-J.-J. Dubois, Paris, Imprimerie Hippolyte Talliard, 1826, cité dans DE L'ESTOILE, Benoît, *Le goût des autres, de l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, Flammarion, Paris, 2010, p.315

Cette distinction perdure dans l'histoire du musée de la Marine. Nous l'avons brièvement évoqué¹¹³, le musée chinois est créé à la suite du musée ethnographique en 1850¹¹⁴. Cette séparation en deux entités affirme la différence de perception des productions des différents continents. L'Océanie et l'Afrique produisent des objets ; l'Asie produit de l'art. Cette division entraîne une première dispersion des objets appartenant au musée de la Marine en 1871. Profitant alors du décès prématuré de Morel-Fatio, Édouard Jouffroy D'Eschavannes, le conservateur-adjoint des peintures en charge du musée de la Marine avant la prise de poste de Pâris, attribue les objets d'art d'Inde, de Chine et du Japon aux antiquités orientales, avec l'approbation de Ravaisson-Mollien¹¹⁵. Les oeuvres asiatiques, reconnues comme art à la fin du siècle, se séparent donc progressivement du musée d'ethnographie. Il s'agit pour Jouffroy D'Eschavannes de séparer le bon grain de l'ivraie : en déplaçant les arts asiatiques dans d'autres départements du Louvre, il peut ainsi demander le départ du musée de la Marine, la conscience tranquille quant à l'intégrité artistique du musée. Pâris a lui aussi conscience du décalage de plus en plus important entre le musée chinois et le musée ethnographique. Il propose de se séparer de la collection asiatique, pourvu qu'on lui laisse ses collections navales extra-européennes qu'il défend envers et contre tout : "mais ce qui dans mon opinion doit rester où il se trouve actuellement, c'est la série d'objets provenant des peuples sauvages"¹¹⁶.

Le goût asiatique de la France du XIXe siècle s'explique aussi par la colonisation en cours. Tandis que les liens entre la France et l'Asie se resserrent, le milieu artistique européen découvre et se passionne pour les arts de ce continent. Il les approche d'une façon si intime que ceux-ci influencent bientôt directement la production artistique française. La colonisation progressive du continent permet de lancer des campagnes comme celle du lieutenant Delaporte au Cambodge, qui a pour mission de ramener des monuments khmers aux musées nationaux. Notons une différence

¹¹³ P.21

¹¹⁴ Ce musée est créé suite à la mission politique, commerciale et scientifique de Théodore de Lagrené en Asie, entre 1844 et 1846, qui ramène de nombreux objets confiés au musée de la Marine. Bien que le musée se nomme musée chinois, des objets d'autres régions de l'Extrême-Orient y figurent.

¹¹⁵ Géraldine BARRON.*op. cit.*, p.467

¹¹⁶ *Ibid*, p.471

fondamentale : les marins sont enjoins à ramener des objets de leurs séjours afin de documenter les populations, des “produits curieux”¹¹⁷. Le lieutenant Delaporte, lui, évoque des motivations bien différentes : “la vue de ces restes imposants m’avait fait concevoir dès lors le désir d’enrichir notre musée national de quelques-unes de ces belles oeuvres artistiques, dont il n’existe aucun spécimen en Europe”¹¹⁸. Les restes khmers sont vus comme une richesse à acquérir, au-delà de leur valeur scientifique.

Si l’Asie parvient à échapper à la classification de sa production dans la seule et unique case “ethnographie”, cela s’explique en partie par le fait qu’elle possède une écriture. L’évolutionnisme ne peut donc classer ces cultures tout au bas de son échelle des civilisations et ces collections asiatiques se retrouvent alors “à la frontière de l’archéologie et de l’histoire de l’art”¹¹⁹.

Il devient de plus en plus évident, à la lumière de ces comparaisons, que si le musée ethnographique du Louvre est rejeté à la fin du XIXe siècle, ce n’est pas uniquement parce que ces collections ne sont pas historiquement liées à l’Europe. Les arts d’Asie ne le sont pas davantage ; ils sont pourtant invités à siéger au Louvre par les mêmes conservateurs qui souhaitent exclure les collections océaniques du palais¹²⁰. Il est souhaitables pour beaucoup que les oeuvres ramenées en France par Delaporte soient admises au Louvre. Louis de Ronchaud ne justifie cette absence que par un manque de place : “le local propre à l’installation faisant défaut au Louvre où était sa vraie place à côté des monuments Assyriens et Égyptiens.”¹²¹ Pour Ferry même, qui s’applique à dessiner lui-même la ligne entre ethnographie, archéologie et art, les collections asiatiques pourraient tout à fait siéger au Louvre :

Vous voudrez bien reconnaître, M.le Conservateur, que, si des antiquités devaient être introduites dans le Musée du Louvre, ce seraient, plutôt que les antiquités américaines, celles de l’Inde ou de l’Indo-Chine qui font partie de l’histoire de l’art. Si quelque combinaison nouvelle permettait de trouver un local, par exemple la salle

¹¹⁷ Pour reprendre le terme décrivant la salle ethnographique du musée de la Marine à son ouverture, Sylviane JACQUEMIN, *op. cit.*, p.21

¹¹⁸ Archives Nationales, Cote F/21/4489/B, Journal officiel de la République Française du 1er avril 1874

¹¹⁹ Nélia DIAS, *Le musée d’ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et Muséologie en France*, Paris, Éditions du CNRS, 1991, p.186, citée par Fabrice GROGNET, *op.cit.*, p.205

¹²⁰ Nous nous référons ici à l’acte de Jouffroy D’Eschavannes soutenu par Ravaisson-Mollien.

¹²¹ Archives Nationales, cote F/21/4489/B , lettre de Louis de Ronchaud, au sous-secrétaire d’Etat Edmond Turquet.

qu'ornait le plâtre de la Cheminée de [illisible], je serais heureux d'offrir au Louvre quelques belles sculptures de l'Inde, et je m'efforcerais d'obtenir les collections Khmers, aujourd'hui reléguées dans un sous-sol du palais du Trocadéro.¹²²

La nécessité de plus en plus impérieuse au fil du siècle de séparer ethnographie et histoire de l'art apparaît notamment dans le traitement de la collection khmer, déposée au musée d'ethnographie du Trocadéro en attente d'un autre espace disponible. Le Sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts exprime tout à la fois sa volonté de séparer le musée de la Marine du Louvre, et celle de séparer les collections cambodgiennes de l'ethnographie :

Cette réserve faite, je suis tout disposé à me prêter, en ce qui me concerne, au déplacement du Musée de Marine et d'Ethnographie, je consentirai de même, bien volontiers, à ce que les collections du musée Khmer demeurent encore quelques temps au Trocadéro ; mais je vous demanderais alors de vouloir bien les exposer dans une salle spéciale où elles resteraient absolument distinctes du nouveau musée d'Ethnographie avec lequel elles ne sauraient avoir d'autre lien que celui de leurs placements simultanés dans le même Palais.¹²³

La création du musée Guimet, en 1890, achève toute possibilité de méprise entre arts d'Asie et ethnographie. Charles Vignier ne s'y trompe pas lorsqu'il répond, des années plus tard, à la question de Félix Fénéon : "Il vous importe, semble-t-il, que je décide si des sculptures malgaches, mexicaines ou javanaises ont mérité de passer du Trocadéro au Louvre. Ce qui sous-entend une gradation qui aurait l'ethnographie à la base, l'archéologie au milieu et les arts conscients au sommet."¹²⁴ Le musée d'ethnographie du Louvre, en bas des disciplines muséales, se voit donc contraint, à l'aube du XXe siècle, de quitter le prestigieux Louvre : ses collections ne se rapportent ni à l'histoire de l'Europe, ni à l'histoire de l'art.

¹²² Archives Nationales, Cote F/21/4489/A, Lettre à Monsieur Ravaisson-Mollien, de la part du ministre datée du 30 novembre 1880.

¹²³ Archives Nationales, cote F/21/4489/A, Lettre du 20 janvier 1879 du Sous-Secrétaire d'Etat au ministère de l'Instruction Publique à l'intention du ministre

¹²⁴ Félix FÉNEON, *Iront-ils tous au Louvre ? enquête sur des arts lointains*, Toulouse, édition Toguna, 2000 [1920], p.10

C. Le musée chassé : déménagements envisagés et réels des collections ethnographiques du musée de la Marine

1. A Saint-Germain-en-Laye, les collections ethnographiques rejoignent l'archéologie nationale

Après la mort de Pâris en 1893, fervent défenseur de ses collections navales, il devient alors plus simple d'organiser le déménagement du musée de la Marine. Le nouveau conservateur, Jean Destrem, journaliste et homme de lettres, est nommé à ce poste dans cet unique but, comme l'affirme le directeur des Beaux-Arts : " on vous a nommé pour que vous vous débarrassiez du musée de Marine"¹²⁵.

La décision est actée en 1905. Les collections doivent alors rejoindre différentes institutions : naturellement le musée d'ethnographie du Trocadéro est supposé en recevoir une partie, mais le musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye est aussi nommé comme futur lieu d'accueil des objets ethnographiques. Preuve encore une fois de la spécificité des collections asiatiques, il est envisagé d'envoyer ces oeuvres au musée chinois de Fontainebleau, maintenant leur écart avec l'ethnographie. En revanche, la collection navale à proprement parler doit rester au Louvre¹²⁶.

Néanmoins, le déménagement du musée ethnographique de la Marine ne se déroule pas sans encombres. Si, au début des années 1880, la place naturelle du musée ethnographique du Louvre semble, pour Ferry et l'ensemble des conservateurs du Louvre, le musée du Trocadéro, la situation est bien différente vingt ans plus tard. Ce musée, supposé être le fleuron de la science ethnographique française centralisant l'ensemble des collections ethnographiques françaises, voit sa réputation largement ternie par la suite. Après des débuts prometteurs où il attire près de 4000 visiteurs par jour, il se retrouve enseveli sous des collections qu'il n'a ni la place, ni les

¹²⁵ Alain NIDERLINDER, *Le Musée de la Marine et ses collection*, Neptunia 195, 1994, pp. 41-50.

¹²⁶ Marion BERTIN, *Les objets océaniques des collections du musée de Marine du Louvre : histoire d'une dispersion*, publication à venir en 2020 dans le Journal de la Société des Océanistes, p.5, texte mis gracieusement à ma disposition pour études

moyens humains et matériels de gérer correctement : “les objets s’entassent dans des conditions de conservation et de présentation de plus en plus inadaptées. Les paliers sont désormais mobilisés et les panoplies se serrent contre les murs. Quant à l’effectif de gardiens, il ne permet pas d’ouvrir au public la totalité des sections du musée.”¹²⁷ (voir annexe 4 et 5)

Au vu de cet encombrement, c’est le musée de Saint-Germain-en-Laye qui accueille finalement les collections ethnographiques du Louvre¹²⁸. Ce musée est alors relativement récent et découle de l’intérêt marqué de Napoléon III pour l’histoire nationale. Créé en 1862, il porte en lui un projet comparatiste quelque peu similaire à celui du “muséum des Antiques” d’Aubin-Louis Millin de Grandmaison¹²⁹, et souhaite étudier l’industrie des “sauvages” en lien avec celle des Celtes et Gallo-romains¹³⁰. Le musée comporte d’ailleurs des objets extra-européens dès son ouverture¹³¹! L’un des premiers attachés au musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, Gabriel de Mortillet, justifie ainsi ces comparaisons unissant les peuples lointains, dans l’espace ou dans le temps :

L’étude comparée des antiquités préhistoriques et des objets des peuples sauvages permet de constater une autre loi, qui est comme un complément de celle du progrès. C’est la loi du développement similaire de l’humanité. Nous trouvons la plus grande analogie, la plus grande similitude entre la civilisation élémentaire des sauvages et la civilisation primitive des temps préhistoriques.¹³²

Les collections ethnographiques du musée de la Marine s’apprêtent alors à vivre une troisième vie. D’abord preuve de la bravoure des marins français, puis démonstration des théories évolutionnistes, elles deviennent, en quittant le Louvre pour Saint-Germain-en-Laye, de précieuses source d’informations pour l’archéologie. Les

¹²⁷ Fabrice GROGNET, Les enjeux muséologiques de la réorganisation du Musée d’ethnographie du Trocadéro, in André DELPUECH, Christine LAURIERE, Carine PELTIER-CAROFF, (dir), *Les Années folles de l’ethnographie. Trocadéro 28-37*, Paris, Publication du MNHN, 2017

¹²⁸ Bien des années plus tard, en 1929, des objets sont tout de même envoyés au musée du Trocadéro, dans le cadre de la refonte de celui-ci par Paul Rivet et Georges-Henri Rivière : Marion BERTIN, *op. cit.*, p.12

¹²⁹ Voir p.16

¹³⁰ Fabrice GROGNET, *Le concept de musée. La patrimonialisation de la culture des “autres”. D’une rive à l’autre, du Trocadéro à Branly : histoires de métamorphoses*, Thèse en deux volumes dirigée par Jean Jamin, Directeur d’études, EHESS, 2009, p.48

¹³¹ Marion BERTIN, *op.cit.*, p.15

¹³² Gabriel de MORTILLET, *Promenades préhistoriques à l’Exposition Universelle, 1867*, cité par Fabrice GROGNET, *op.cit.*, p.82

collections sont exposées dans une salle prévue à cet effet, la salle de Mars, une ancienne salle de bal. Le conservateur adjoint, Henri Hubert, élabore une muséologie nouvelle pour permettre une comparaison chronologique et géographique des objets exposés¹³³. Il s'agit certainement pour Hubert d'appliquer dans ses salles les théories de son ami et collaborateur, l'ethnologue et sociologue Marcel Mauss. Ce dernier fustige le musée du Trocadéro et en parle comme d'un musée "deshonorant pour la science française"¹³⁴. Nul doute que l'arrivée des collections ethnographiques du Louvre et l'aménagement de la salle de Mars soit l'occasion rêvée pour Hubert de pallier les manques du Trocadéro.

Mais là encore, malgré tout l'enthousiasme du musée de Saint-Germain-en-Laye, les choses ne se passent pas comme prévu et trahissent une fois de plus le malaise du Louvre face à son musée ethnographique. Une certaine confusion entoure ce premier déménagement. Malgré les avertissements de Salomon Reinach, conservateur du musée de Saint-Germain-en-Laye, qui appelle, en 1905, au plus grand soin dans ce déménagement et dans la tenue de l'inventaire des objets transférés du Louvre vers Saint-Germain-en-Laye¹³⁵, le déplacement semble s'effectuer dans une grande urgence¹³⁶ et une certaine confusion juridique. Deux déménagements successifs ont lieu, l'un entre 1906 et 1907, sans trace dans les archives, et le suivant en 1911¹³⁷. Jean Destrem indique ainsi, dans une lettre adressée au directeur des Musées nationaux le 7 septembre 1911 :

Je réponds à votre lettre du 6 IX relative au transport des collections ethnographiques actuelle du Musée de la Marine au Musée de St Germain. Je ne possède pas le texte du décret ou de l'arrêté affectant ces collections au Musée de Marine. Ce texte doit être aux archives du Louvre et je vais en demander la recherche.¹³⁸

¹³³ Marion BERTIN, *op.cit.*, p.15

¹³⁴ Marcel Mauss in Bert (Jean-François), «L'ethnographie en France. Une science négligée, un musée à réformer», *Revue européenne des sciences sociales*, n° 49, vol. 1, 2011, p. 229, cité par Fabrice GROGNET, Les enjeux muséologiques de la réorganisation du Musée d'ethnographie du Trocadéro, in André DELPUECH, Christine LAURIERE, Carine PELTIER-CAROFF, (dir), *Les Années folles de l'ethnographie. Trocadéro 28-37*, Paris, Publication du MNHN, 2017

¹³⁵ Marion BERTIN, *op.cit.*, p.6

¹³⁶ Sylviane JACQUEMIN. Origine des collections océaniques dans les musées parisiens : le musée du Louvre. In: *Journal de la Société des océanistes*, 90, 1990-1. pp. 47-52; p.51

¹³⁷ Sylviane JACQUEMIN, *op.cit.*, p.51

¹³⁸ Archives du musée d'Archéologie nationale, dossier "Collection d'ethnographie du musée de la Marine, archives, éléments de récolement, (1983)"

Malgré la confusion juridique entourant ces déménagements et le silence des archives, on estime à 3 481 le nombre d'objets transférés¹³⁹.

2. A La Rochelle, les collections ethnographiques associées aux sciences naturelles

Le musée de la Marine ne lègue cependant pas toute sa collection ethnographique au seul musée des Antiquités nationales. Quelques 500 objets, majoritairement océaniques et asiatiques, sont encore présents dans les réserves suite à ce premier transfert¹⁴⁰. En 1919, le changement de statut du musée de la Marine, désormais définitivement rattaché au ministère de la Marine¹⁴¹, rend la situation plus embarrassante encore. Une lettre du chef d'État-major Grasset au ministre de la Marine parle ainsi, en 1922, d'un "nombre assez important d'objets provenant de l'ancienne collection ethnographique du Musée Naval", évoquant "le peu d'intérêts [sic] qu'ils présentent pour une collection exclusivement maritime". Ces objets sont, de plus, "dans une salle de réserve, non accessible au public"¹⁴². Devant l'urgence de se défaire de l'encombrante collection, il est alors proposé aux musées Guimet, Cernuschi, et même au Louvre (!) de recueillir les objets.¹⁴³ Face à leur refus, c'est finalement la ville de La Rochelle qui se propose, recevant les objets à titre de dépôt révocable. La ville voit ainsi l'occasion inespérée d'enrichir la section ethnographique du muséum Lafaille¹⁴⁴, une section créée à partir de 1920 sous la direction d'Etienne Loppé. La situation administrative des objets est cette fois moins confuse que lors du déménagement à Saint-Germain-en-Laye : les dépôts sont officiellement autorisés par le ministère de la Marine en 1922¹⁴⁵. Loppé accuse réception, le 5 novembre 1923, de l'ensemble des objets ethnographique du musée de la Marine du Louvre¹⁴⁶.

¹³⁹ Marion BERTIN, *op.cit.*, p.7

¹⁴⁰ *Ibid*, p.8

¹⁴¹ *Ibid*, p.9

¹⁴² Archives du muséum d'histoire naturelle de La Rochelle, Rapport au ministre du 1er décembre 1922. Voir annexe 6.

¹⁴³ *Ibid*.

¹⁴⁴ La ville possède deux muséums jusqu'en 1993, le muséum Fleuriau, pour les collections régionales, et le muséum Lafaille, pour les collections plus généralistes.

¹⁴⁵ Un premier dépôt est autorisé le 16 décembre 1922, une seconde autorisation ministérielle est émise le 20 octobre 1923 pour un autre dépôt : Marion BERTIN, *op.cit.*, p.9.

¹⁴⁶ Archives du muséum d'histoire naturelle de La Rochelle, lettre du 5 novembre 1923, du directeur des Muséums, adressée à Jean Destrem. Voir annexe 7 et 8

Les collections sont très bien accueillies au muséum de La Rochelle et louées pour leur grande qualité scientifique. Vues comme des anomalies dans le paysage du Louvre depuis la fin du XIXe siècle, elles sont intégrées comme partie prenante des collections de sciences naturelles à La Rochelle. Le rapport d'activité de 1923 parle de ce dépôt comme d'"une remarquable série d'objets ethnographiques provenant des cinq parties du monde", ajoutant qu'il ne s'y trouve "que des pièces de choix, recueillies par des voyageurs connus"¹⁴⁷.

Le muséum de la Rochelle, héritier d'un cabinet d'histoire naturelle, est familier des objets ethnographiques bien avant l'arrivée des collections du musée de la Marine. Il comporte en effet, dès le XIXe siècle, des pièces ethnographiques d'Océanie et d'Amérique du Sud notamment. A l'instar du musée de la Marine, des explorateurs y déposent des pièces provenant de leurs voyages d'étude¹⁴⁸. Néanmoins, le muséum reste dédié, en priorité, aux sciences naturelles¹⁴⁹. Un musée paléoethnologique n'y est envisagé que dans les dernières décennies du XIXe siècle, avec une volonté proche de celle qui mène à la création de la salle de Mars que nous avons vu précédemment. La mairie de la ville estime ainsi que "les silex lui sembleraient bien placés dans une collection d'armes et d'instruments de différentes provenances et époques constituant un ensemble"¹⁵⁰. Une collection ostéologique est adjointe au muséum en 1886, comportant notamment quelques crânes et ancrant le muséum dans une approche anthropologique¹⁵¹.

En 1924, le musée ethnographique n'est plus qu'un souvenir pour le Louvre¹⁵². Dispersé entre Saint-Germain-en-Laye et La Rochelle, il est intégré dans des

¹⁴⁷ Archives du muséum d'histoire naturelle de La Rochelle, extrait du rapport d'activité de 1923.

¹⁴⁸ C'est notamment le cas d'Alcide d'Orbigny, fils d'un des conservateurs du muséum de La Rochelle, en Amérique du Sud. Elise PATOLE--EDOUMBA, Emmanuelle DESRAMAUT, . La ville de La Rochelle et ses collections ethnographiques : le cas du Muséum d'Histoire Naturelle. In: *Outre-mers*, tome 88, n°332-333, 2e semestre 2001. collectes et collections ethnologiques : une histoire d'hommes et d'institutions. pp. 77-94, p.80

¹⁴⁹ *Ibid*, p.81

¹⁵⁰ Archives société des sciences naturelles, 10/11/1880, p.6, cité par Elise PATOLE--EDOUMBA, et Emmanuelle DESRAMAUT, *op.cit.*, p.81

¹⁵¹ Elise PATOLE-EDOUMBA, et Emmanuelle DESRAMAUT, *op.cit.*, p.82

¹⁵² Bien que des objets lui appartenant soient régulièrement retrouvés dans les réserves du Louvre au cours du XXe siècle : Marion BERTIN, *op.cit.*, p.19

collections archéologiques ou naturalistes, loin de son passé maritime. Les deux nouveaux musées qui accueillent ses collections présentent cependant des points communs intéressants, malgré leur différence disciplinaire fondamentale. Tous deux, en associant l'ethnographie à une autre discipline, soulignent certaines tendances des sciences de l'Homme au début du XXe siècle. Si nous avons déjà étudié les liens entre archéologie et ethnographie et l'intérêt de leur alliance, l'exposition des collections ethnographiques au muséum d'histoire naturelle est elle aussi révélatrice.

A La Rochelle, cette association va de pair avec une nouvelle vision anthropologique de l'ethnologie. Si, aujourd'hui, les deux termes se confondent, leurs définitions diffèrent bien au XIXe siècle. L'anthropologie dispose de sa chaire au muséum national d'Histoire naturelle : il s'agit d'étudier l'homme en tant que créature naturelle, l'étude se confondant avec celle de l'anatomie humaine¹⁵³. Ainsi associée aux collections de zoologie ou de botanique, l'objet ethnographique participe à écrire une histoire naturelle de l'homme¹⁵⁴. On expose ainsi une série d'artefacts comme on expose un squelette, pratiquant en quelque sorte l'anatomie comparée sur des objets de la main de l'homme. L'ethnologie, qui se place davantage dans l'étude des comportements humains grâce aux informations fournies par l'ethnographie, est alors vue comme la branche comportementale de l'anthropologie¹⁵⁵. Il est d'ailleurs à noter que Ernest-Théodore Hamy, premier conservateur du musée ethnographique du Trocadéro, étudie la médecine et réalise une thèse dans cette discipline. Cela le rapproche d'Etienne Loppé, lui aussi docteur de formation, et explique cette association entre ethnographie et histoire naturelle.

Ainsi s'achève l'histoire des collections ethnographiques du Louvre en 1923, disséminées dans différentes institutions et évoluant avec la définition des sciences de l'homme. Quant au musée de la Marine et ses collections navales, il déménage

¹⁵³ La chaire d'anthropologie se nomme d'ailleurs, avant 1855, chaire "d'anatomie et d'histoire naturelle de l'homme". Fabrice GROGNET, *Le concept de musée. La patrimonialisation de la culture des "autres". D'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoires de métamorphoses*, Thèse en deux volumes dirigée par Jean Jamin, Directeur d'études, EHESS, 2009, p.161

¹⁵⁴ Fabrice GROGNET, *op. cit.*, p.112

¹⁵⁵ *Ibid*, p.162

en 1937 au Palais de Chaillot¹⁵⁶, qu'il occupe toujours aujourd'hui¹⁵⁷, à deux pas du musée de l'Homme -comme un clin d'oeil au lien subtil entre les deux établissements.

Conclusion

De leur association à la Marine jusqu'à leur dissolution dans l'archéologie et les sciences naturelles, les collections ethnographiques du Louvre racontent une histoire de notre rapport aux autres durant près d'un siècle. Suscitant d'abord un enthousiasme certain, leur légitimité finit par être fréquemment questionnée à la fin du XIXe siècle. Témoins des exploits des plus grands navigateurs en 1827, elles gagnent ensuite une certaine indépendance vis-à-vis de la Marine, accompagnant l'essor de l'ethnologie en tant que science en France. C'est d'ailleurs cette indépendance qui finit par leur coûter leur place au Louvre. L'importance prise par l'ethnographie à la fin du siècle amène à la création d'un musée dédié au Trocadéro,

¹⁵⁶ Alain NIDERLINDER, Le Musée de la Marine et ses collection, Neptunia 197, pp. 33-40 1995, cité par Marion BERTIN, *op.cit.*, p.19

¹⁵⁷ Le musée de la Marine est d'ailleurs en rénovation actuellement et rouvrira ses portes en 2021

et, par là-même, à interroger la raison d'être de ces collections dans un Louvre qui s'affirme davantage comme un musée d'art.

L'épopée de ces collections, acclamées puis rejetées, permet d'écrire, en creux, une histoire du Louvre et de la façon dont il se définit lui-même à la fin du XIXe siècle. Rejeter l'ethnographie permet au Louvre de se créer une identité neuve à l'orée du XXe siècle, celle d'une prestigieuse institution d'art et d'histoire, ne pouvant accueillir des objets de "sauvages". Il ne s'agit pas d'un refus d'exposer des collections extra-européennes puisque des musées dédiées aux civilisations antiques égyptiennes ou assyriennes voient alors le jour, mais bien de la confirmation d'une hiérarchie entre les arts, entre les peuples, et entre les disciplines.

L'étude des liens entre les collections ethnographiques et le Louvre permet également d'écrire une page de l'histoire des sciences et de leur place au sein de la société française d'alors. Car, si certaines civilisations et sociétés sont vues comme inférieures à d'autres, il en va de même pour les sciences. Le musée du Louvre, qui s'inscrit comme établissement artistique le plus prestigieux du pays, peut-il accepter en son sein une jeune science, basée sur l'étude des populations alors vues comme les plus inférieures ? Tandis que l'archéologie égyptienne et orientale gagne sa place au sein du palais, permettant d'écrire une glorieuse histoire de l'occident, l'ethnographie se voit dans le même temps repoussée. Bien que se voyant dédier un musée spécial, elle n'est pas sur un pied d'égalité avec les autres sciences mises en avant par le Louvre. Preuve du peu de considération qui lui est accordée par les pouvoirs publics, le musée de Trocadéro est à l'état de semi-ruines après le départ de son premier conservateur.

De façon assez ironique, le départ des collections ethnographiques du Louvre correspond à une prise de conscience du caractère artistique des oeuvres extra-européennes. A rebours de leur acceptation au sein des musées de sciences naturelles ou d'archéologie, une nouvelle vision de ces objets émerge à l'aube du XXe siècle. Bien entendu, il ne s'agit que d'une minorité à l'avant-garde de l'art, mais les voix se font de plus en plus fortes pour demander une considération nouvelle des

objets extra-européens. Gauguin, Picasso, puis à sa suite les surréalistes, tous trouvent une inspiration dans des collections jugées sans valeur artistique jusqu'alors. Face au refus de l'académisme, l'inspiration au-delà des frontières européennes semble le seul Salut possible pour renouveler un art vu comme figé dans ses anciens carcans.

Tandis que le XIXe siècle voit la transformation des objets de curiosité en objets de science, le XXe siècle voit, lui, la métamorphose des objets de sciences en objets d'art. En atteste la fondation du musée du Quai Branly Jacques Chirac en 2006, musée d'art avant d'être musée ethnographique, tranchant par là avec le musée de l'Homme. Est-ce là une victoire pour la reconnaissance de ces objets ? Et, au-delà, pour les peuples à leur origine ? Peut-on dire que la France fait honneur aux cultures extra-européennes en leur reconnaissant la capacité à produire de l'art ? Participons-nous à "réparer" plus d'un siècle de colonisation et de dépréciation, en donnant le droit d'entrer au Louvre aux productions asiatiques, africaines et océaniques ? Ces interrogations sur le pouvoir de la culture dans la construction d'une pensée politique s'associent à une dispute disciplinaire : y a-t-il un honneur à ôter toute valeur scientifique pour ne créer que des objets esthétiques ? Comme pour compenser une vision longtemps purement ethnographique des collections extra-européennes, la pavillon des Sessions présente une scénographie ne mettant en avant que l'aspect esthétique des oeuvres. Devons-nous nous en réjouir ? Ce serait alors affirmer que les sciences ethnographiques restent, encore et toujours, inférieures à l'histoire de l'art. Cette gradation des disciplines se poursuivra-t-elle dans les prochaines décennies ? On se prend à rêver d'un musée aux frontières disciplinaires peut-être plus lâches, et donc plus ouvert, et qui oserait ouvertement confronter, pour une même oeuvre, différents regards. Oserions-nous analyser une peinture de Raphaël sous un prisme ethnographique aussi bien qu'artistique ? Le verrions-nous comme un affront ? L'exemple des collections ethnographiques et de leurs métamorphoses au cours des siècles nous montre bien, en tout cas, l'intérêt que nous aurions à accepter la polysémie d'un objet, quelle que soit son origine.

Bibliographie

Il nous a semblé judicieux, par souci de clarté, de distinguer les ouvrages essentiels des ouvrages plus généraux. Le lecteur trouvera ensuite les périodiques et enfin, les sources d'archives.

Bibliographie essentielle :

BARRON, Géraldine, *Entre tradition et innovation : itinéraire d'un marin, Edmond Pâris (1806-1893)*. Histoire. (Université Paris Diderot-Paris VII, 2015)

BRESC-BAUTIER, Geneviève dir., *Histoire du Louvre 2, De la Restauration à nos jours* (Paris, Fayard et Musée du Louvre, 2016).

BERTIN, Marion, « Les objets océaniques des collections du musée de Marine du Louvre : histoire d'une dispersion », *Journal de la Société des Océanistes*, n° , 2020.

publication à venir en 2020 dans le Journal de la Société des Océanistes, texte mis gracieusement à ma disposition pour études

DIAS, Nélia, « Une place au Louvre, Le musée national de la Marine : histoire d'une institution et de ses collections (1748-1998) », In : *Le Musée Cannibale*, GONSETH, Marc-Olivier, HAINARD, Jacques, KAEHR, Roland eds. (Neuchâtel : Musée d'Ethnographie, 2002).

FÉNÉON, Félix, *Iront-ils tous au Louvre ? enquête sur des arts lointains* (Toulouse, édition Toguna, 2000 [1920]).

GROGNET, Fabrice, *Le concept de musée. La patrimonialisation de la culture des "autres". D'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoires de métamorphoses*, Thèse de doctorat en deux volumes dirigée par Jean JAMIN, Directeur d'études (Paris : École des hautes études en sciences sociales, 2009).

HAMY, Ernest-Théodore, *Les Origines du Musée d'Ethnographie, histoire et documents* (Paris : Ernest Leroux, 1890).

JACQUEMIN, Sylviane, « Origine des collections océaniques dans les musées parisiens : le musée du Louvre ». *Journal de la Société des océanistes* , n°90, 1990-1. pp. 47-52.

JACQUEMIN, Sylviane, *Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles*, Mémoire de recherche de l'école du Louvre dirigé par Jean GUIART, 1991.

LEGOHEREL, Henri, *Histoire de la Marine française* (Paris : Presses Universitaires de France, 1999).

Ouvrages généraux :

AGERON, Charles-Robert, « Jules Ferry et la colonisation », In : *De l'Algérie « française » à l'Algérie algérienne*. Volume 1, AGERON, Charles-Robert dir. (Paris : Editions Bouchène, 2005, pp. 183-198).

COPANS Jean, JAMIN Jean, *Aux origines de l'anthropologie française* (Paris : Jean-Michel Place, 1994 [1978]).

DE L'ESTOILE, Benoît, *Le goût des autres, de l'Exposition coloniale aux Arts premiers* (Paris : Flammarion, 2010).

GENET-DELACROIX, Marie-Claude, *Art et État sous la IIIe République, Le système des Beaux-Arts 1870-1940* (Paris, Publications de la Sorbonne, 1992).

GROGNET, Fabrice, « La réinvention du musée de l'Homme au regard des métamorphoses passées du Trocadéro », In : *Les musées d'ethnologie, culture, politique et changement institutionnel*, MAZE, Camille, POULARD, Frédéric, VENTURA, Christelle, dir. (Lassay-les-Châteaux : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2013).

GROGNET, Fabrice, « Les enjeux muséologiques de la réorganisation du Musée d'ethnographie du Trocadéro », In : *Les années folles de l'ethnographie, Trocadéro 28-37*, André DELPUECH, Christine LAURIERE, Carine PELTIER-CAROFF dir. (Paris : Publication du Museum National d'Histoire naturelle, 2017).

JACQUEMIN, Sylviane, « La collection océanienne », In : *Dominique Vivant-Denon, l'œil de Napoléon*, DUPUY, Marie-Anne (Paris : édition de la Réunion des musées nationaux, 1999, p.433-436).

LENIAUD, Jean-Michel, *Les archipels du passé, Le patrimoine et son histoire* (Paris : Fayard, 2002).

MERCIER, Paul, *Histoire de l'anthropologie* (Paris : Presses Universitaires de France, 1984, [1966]).

MIEGE, Jean-Louis, *Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours* (Paris : Presses universitaires de France, 1973).

MONNIER, Gérard, *L'art et ses institutions en France* (Paris : Gallimard, 2013, [1995]).

SAAÏDIA, Oissila, ZERBINI, Laurick dir., *La construction du discours colonial, L'empire colonial français aux XIXe et XXe siècles* (Paris : Karthala, 2009).

THOMAZI, Auguste, *Les Marins de Napoléon* (Paris : Tallandier Editions, 2004, [1978]).

Périodiques :

CAUBET, Annie, « Départements d'antiques et aventure de l'archéologie », *Revue des Deux Mondes*, 1999, pp. 51–61. JSTOR , www.jstor.org/stable/44187864. Consulté le 6 juin 2020

CHAUDONNERET, Marie-Claude, « Les ministres de l'Intérieur et les arts sous le Directoire », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, n°26, 2013, pp. 63-73.

DECLETY, Lorraine, « Le ministère des colonies », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n°8, 2004, pp. 23-39.

DESARTHE, Jérémy, « Duhamel du Monceau, météorologue », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 57-3, n°3, 2010, pp. 70-91.

DUCLOT, Carole, « Les prémices de l'archéologie mexicaine en France : un musée américain au Louvre en 1850 », Bulletin Monumental, vol. 151, n°1, 1993. pp. 115-119.

FAUQUE, Danielle, « Revue critique. De l'art de naviguer à la science nautique au Siècle des lumières », Revue d'histoire des sciences, vol. 63, n°1, 2010, pp. 189-219.

GROGNET, Fabrice, « Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ? », Gradhiva [En ligne], n°2, 2005, mis en ligne le 10 décembre 2008, consulté le 05 mai 2020. URL : <http://gradhiva.revues.org/473>

NIDERLINDER, Alain, « Le Musée de la Marine et ses collection », Neptunia n°195, 1994, pp. 41-50.

RIVIALE, Pascal, « L'Américanisme français à la veille de la fondation de la société des américanistes », Journal de la Société des Américanistes, vol. 81, 1995, pp. 207–229, JSTOR , www.jstor.org/stable/24605783. Consulté le 7 juin 2020.

SIMON, Pierre-Jean, « L'Indochine française : bref aperçu de son histoire et des représentations coloniales », Hommes et Migrations, n°1234, 2001, pp. 14-22.

Sources d'archives :

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine :

Direction des Beaux-Arts :

F/21/4489/A : Offre de cession et cession par le musée de Marine du Louvre le musée de St Germain et divers particuliers d'objets au musée d'ethnographie, 15 mai 1879 14 janvier 1935

F/21/4489/B : Rapport fait au ministre de la Marine et des colonies et au ministre de l'instruction publique, des cultes et des Beaux-Arts, par M.L.Delaporte, lieutenant de vaisseau, sur la mission scientifique aux ruines des monuments khmers de l'ancien Cambodge

Direction des Musées nationaux :

20150497/119 Dossier de carrière de Léon Morel-Fatio

20150497/175 Dossier de carrière de François-Edmond Pâris

Archives du musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye :

Dossier "Collections d'ethnographie du musée de la Marine : Archives, Éléments de récolement" (1983)

Archives du muséum d'histoire naturelle de La Rochelle :

Dossier "Dépôt du musée naval du Louvre"